

Report from Algeria



United Nations
Convention to Combat
Desertification

praus₄

Le présent rapport a été soumis par le gouvernement de l'Algérie à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD).

Les appellations employées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Convention sur la lutte contre la désertification aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Contents

1. SO: Strategic objectives

- A. SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.
 - SO1-1 Évolution de la structure du couvert terrestre
 - SO1-2 Évolution de la productivité ou du fonctionnement des terres
 - SO1-3 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface
 - SO1-4 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)
 - SO1 Cibles Volontaires
- B. SO-2: Améliorer les conditions de vie des populations touchées.
 - SO2-1 Évolution de la population vivant sous le seuil de pauvreté relatif et/ou des inégalités de revenus dans les zones touchées
 - SO2-2 Évolution de l'accès à l'eau potable dans les zones touchées
 - SO2-3 Évolution de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe
 - SO2 Cibles Volontaires
- C. SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.
 - SO 3-1 Évolution de la proportion de terres frappées par la sécheresse au regard de la superficie totale
 - SO 3-2 Évolution de la proportion de la population exposée à la sécheresse
 - SO 3-3 Évolution du degré de vulnérabilité à la sécheresse
 - SO3 Cibles Volontaires
- D. SO-4 : Générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
 - SO4-1 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface
 - SO4-2 Évolution de l'abondance et de la répartition de certaines espèces
 - SO4-3 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)
 - SO4 Cibles Volontaires
- E. SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national
 - SO5-1 Ressources publiques bilatérales et multilatérales
 - SO5-2 Ressources publiques nationales
 - SO5-3 Ressources privées internationales et nationales
 - SO5-4 Transfert de technologie
 - SO5-5 Appui futur aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

2. IF : Cadre de mise en œuvre

- A. Sources financières et non financières
- B. Politique et planification
- C. Agir sur le terrain

3. Autres fichiers pour le rapport

4. Templated Maps

- A. Land cover in the initial year of the baseline period
- B. Land cover in the baseline year
- C. Land cover in the latest reporting year
- D. Land cover change in the baseline period
- E. Land cover change in the reporting period
- F. Dégradation du couvert terrestre (Période de référence)
- G. Dégradation du couvert terrestre (Période considérée)
- H. Dynamiques de la productivité des terres (Période de référence)
- I. Dynamiques de la productivité des terres (Période considérée)
- J. Dégradation de la productivité des terres (Période de référence)
- K. Dégradation de la productivité des terres (Période considérée)
- L. Soil organic carbon stock in the initial year of the baseline period
- M. Soil organic carbon stock in the baseline year
- N. Soil organic carbon stock in the latest reporting year

- O. Change in soil organic carbon stock in the baseline period
- P. Change in soil organic carbon stock in the reporting period
- Q. Dégradation du carbone organique dans le sol (Période de référence)
- R. Dégradation du carbone organique dans le sol (Période considérée)
- S. Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the baseline period
- T. Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the reporting period
- U. Progress towards Land Degradation Neutrality (LDN) in the reporting period
- V. Total Population exposed to land degradation (baseline)
- W. Female Population exposed to land degradation (baseline)
- X. Male Population exposed to land degradation (baseline)
- Y. Total Population exposed to land degradation (reporting)
- Z. Female Population exposed to land degradation (reporting)
- AA. Male Population exposed to land degradation (reporting)
- AB. Drought hazard in first epoch of baseline period
- AC. Drought hazard in second epoch of baseline period
- AD. Drought hazard in third epoch of baseline period
- AE. Drought hazard in fourth epoch of baseline period
- AF. Drought hazard in the reporting period
- AG. Drought exposure in first epoch of baseline period
- AH. Drought exposure in second epoch of baseline period
- AI. Drought exposure in third epoch of baseline period
- AJ. Drought exposure in fourth epoch of baseline period
- AK. Drought exposure in the reporting period
- AL. Female drought exposure in the reporting period
- AM. Male drought exposure in the reporting period

SO1-1 Évolution de la structure du couvert terrestre

Superficie

SO1-1.T1 : Estimations nationales de la superficie totale des terres, de la superficie couverte par les masses d'eau et de la superficie totale du pays

Année	Superficie totale des terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Superficie totale du pays (En km ²)	Observations
2 001	2 379 715	2 026	2 381 741	
2 005	2 379 731	2 010	2 381 741	
2 010	2 379 732	2 009	2 381 741	
2 015	2 379 738	2 003	2 381 741	
2 019	2 379 738	2 003	2 381 741	

Légende du couvert terrestre et matrice de transition

SO1-1.T2 : Processus de dégradation clefs

Processus de dégradation	Couvert terrestre initial	Couvert terrestre final
Déboisement	Zones couvertes d'arbres	Surfaces artificielles
Déboisement	Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées
Perte de végétation	Zones couvertes d'arbres	Surfaces artificielles
Perte de végétation	Zones couvertes d'arbres	Autres terres
Empiètement d'espèces ligneuses	Zones couvertes d'arbres	Autres terres
Expansion urbaine	Zones couvertes d'arbres	Surfaces artificielles
Expansion urbaine	Prairies	Surfaces artificielles
Expansion urbaine	Zones humides	Autres terres

Les sept catégories de couvert terrestre définies par la Convention sont-elles suffisantes pour surveiller les principaux processus de dégradation dans votre pays ?

- Oui
 Non

SO1-1.T4 : Matrice de transition du couvert terrestre au titre de la Convention

Initiales/Finales	Zones couvertes d'arbres	Prairies	Terres cultivées	Zones humides	Surfaces artificielles	Autres terres	Masses d'eau
Zones couvertes d'arbres	0	-	-	-	-	-	0
Prairies	+	0	+	-	-	-	0
Terres cultivées	+	-	0	-	-	-	0
Zones humides	-	-	-	0	-	-	0
Surfaces artificielles	+	+	+	+	0	+	0
Autres terres	+	+	+	+	-	0	0
Masses d'eau	0	0	0	0	0	0	0

Couvert terrestre

SO1-1.T5 : Estimations nationales du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence et la période considérée

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Pas de données (En km ²)
2000	0	0	0	0	0	0	0	
2001	17 475	103 424	98 069	21	1 465	2 159 261	2 026	
2002	17 501	102 674	98 066	21	1 537	2 159 932	2 010	
2003	17 543	101 449	98 988	21	1 610	2 160 121	2 009	
2004	17 718	99 071	102 548	21	1 668	2 158 707	2 009	
2005	17 802	98 662	103 157	21	1 770	2 158 318	2 010	
2006	18 277	98 816	103 019	22	1 845	2 157 753	2 008	
2007	18 347	98 552	103 304	23	1 914	2 157 603	1 999	
2008	19 288	98 188	103 139	23	1 978	2 157 124	2 001	
2009	19 490	97 655	105 373	23	2 046	2 155 148	2 007	
2010	19 552	98 462	105 970	23	2 108	2 153 617	2 009	
2011	19 641	98 163	106 199	23	2 172	2 153 533	2 010	
2012	19 638	98 249	106 716	23	2 256	2 152 852	2 007	
2013	19 654	98 149	106 703	23	2 392	2 152 822	1 999	
2014	19 701	98 019	106 695	23	2 514	2 152 784	2 006	
2015	19 700	98 009	106 650	23	2 588	2 152 768	2 004	
2016	19 805	98 364	106 420	23	2 594	2 152 531	2 005	
2017	19 823	98 536	106 276	23	2 745	2 152 332	2 006	
2018	19 880	100 502	106 198	23	2 817	2 150 319	2 003	
2019	20 072	100 801	106 040	23	3 001	2 149 801	2 004	
2020	0	0	0	0	0	0	0	

Changements du couvert terrestre

SO1-1.T6 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Total (En km ²)
Zones couvertes d'arbres (En km ²)	17 435	15	18	0	6	0	0	17 474
Prairies (En km ²)	188	90 422	11 191	0	108	1 511	4	103 424
Terres cultivées (En km ²)	2 053	78	95 210	0	702	3	24	98 070
Zones humides (En km ²)	0	0	0	21	0	0	0	21
Total	19 699	98 009	106 650	23	2 589	2 079 888	2 004	

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Total (En km ²)
Surfaces artificielles (En km ²)	0	0	0	0	1 465	0	0	1 465
Autres terres (En km ²)	15	7 489	228	0	303	2 078 336	10	2 086 381
Masses d'eau (En km ²)	8	5	3	2	5	38	1 966	2 027
Total	19 699	98 009	106 650	23	2 589	2 079 888	2 004	

SO1-1.T7 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période considérée

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Superficie totale des terres (En km ²)
Zones couvertes d'arbres (En km ²)	19 675	5	13	0	5	1	0	19 699
Prairies (En km ²)	149	97 694	36	0	50	79	1	98 009
Terres cultivées (En km ²)	240	206	105 977	0	219	7	0	106 649
Zones humides (En km ²)	0	0	0	23	0	0	0	23
Surfaces artificielles (En km ²)	0	0	0	0	2 588	0	0	2 588
Autres terres (En km ²)	9	2 896	13	0	138	2 076 833	1	2 079 890
Masses d'eau (En km ²)	0	0	0	0	0	2	2 001	2 003
Total	20 073	100 801	106 039	23	3 000	2 076 922	2 003	

Dégradation du couvert terrestre

SO1-1.T8 : Estimations nationales de dégradation du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert s'est dégradé	2 744	0,1
Superficie des terres dont le couvert terrestre n'est pas dégradé	2 306 117	96,8
Superficie sans données sur le couvert terrestre	0	0,0

SO1-1.T9 : Estimations nationales de dégradation du couvert terrestre (en km²) pendant la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert s'est amélioré	3 342	0,1
Superficie des terres dont le couvert terrestre est resté stable	2 304 796	96,8

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert s'est dégradé	723	0,0
Superficie sans données sur le couvert terrestre	0	0,0

Observations d'ordre général

S01-1.T1 : Estimations nationales de la superficie totale des terres (Source des données :Trends.Earth, Zone Buffer : 0 Km Limite administratives : par default) S01-1.T2 : Processus de dégradation clefs: (Source des données: Trends.Earth) Certaines régions de l'Algérie ont connu des périodes de sécheresse avérées et répétées notamment au niveau des Wilayas de l'Ouest algérien, au sud de Bouira et Médéa, où on a remarqué l'apparition des espèces indicatrices de dégradation et la remontée de l'aire de répartition de quelques espèces steppiques au détriment des espèces forestières. S01-1.T6 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence (Source des données: Trends.Earth) L'amélioration du taux de la zone couverte d'arbre est due à la stratégie effectuée par l'État en matière de protection et d'extension du patrimoine forestier A travers : 1. la mise en œuvre du Plan National de reboisement de 2000 à 2019 par la plantation de 821 595 ha à savoir 493 691 ha en forestier, 32803 ha en pastorale et 295 103 ha en fruitière ; 2. programme du renouveau rural qui a été mis en œuvre pendant la période de 2015-2019 comme suit : 2.1 la protection des infrastructures économiques et des terres agricoles contre l'ensablement par la fixation de 9284 ha de dunes menaçantes; 2.2 la mise en valeur de plus de 2428 ha, complété par des travaux de conservation des eaux et des sols sur environ 3,2 millions de m³ de correction torrentielle avec 11070 ha de fixation de bergs ; sans oublier les travaux sylvicoles réalisés sur plus de 175 000 ha. 2.3 Les aménagements pastoraux avec intervention sur les nappes alfatières et les parcours afin d'augmenter le potentiel fourrager, de préserver et d'améliorer les ressources naturelles par une plantation pastorale de près de 422.000 ha et une mise en défens sur 185000 ha ; 2.4 Les aménagements hydrauliques pour rentabiliser la ressource en eau ; réalisation de 3942 unités d'ouvrage de collecte des eaux de surface ; 2.5 L'aménagement des 66 bassins versants en amont des barrages notamment en zone de montagne sur une superficie estimée à 7 millions d'ha ; touchant 30 wilayas. 2.6 L'amélioration des conditions environnementales par la réduction de l'érosion des sols, réalisation de 3 235 000 m³ de CES ; 2.7 L'amélioration des conditions de vie des populations par le développement des voies de communication sur 14.000 km de piste de désenclavement rural. 2.8 La création d'actifs par l'installation de vergers arboricoles de 140 723 ha dont 107 000 ha en olivier L'amélioration foncière sur une superficie de 32000 ha, pour l'amélioration des pratiques agricoles et des rendements au profit des populations rurales. 2.9 Préservation des parcours dégradés par la mise en défens de 2.817.194 Ha et la plantation pastorale sur 400.000 Ha. 3. La mise en place d'un dispositif et une stratégie efficaces de lutte et de prévention contre les incendies de forêts Concernant l'augmentation des surfaces des terres cultivées l'État ont mis en place une stratégie de récupération et de restauration des terres agricoles (Foncier Agricole), à travers l'attribution des concessions agricoles pour des investisseurs conformément à la réglementation en vigueur 4. L'encouragement de développement de l'agriculture saharienne (palmier dattier et par pivot) à travers les subventions et crédits bancaires sans intérêt destinée aux agriculteurs. 5. Facilitations d'autorisation de forage et d'acquisition des moyens matériels (subvention des prix de réalisation des Bassins et les systèmes d'irrigation pour la population rurale dans le domaine agricole). S01-1.T7 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période considérée (Source des données: Trends.Earth) Les terrains forestiers en Algérie sont protégés par la loi 84/12, d'où tout type d'extension urbaine (couvert artificiel) au détriment des terres forestières est une construction illicite, la majorité de ces constructions se font sur de petites surfaces et d'une manière éparpillée, sous une couverture forestière relativement dense, donc le changement au niveau d'occupation des sols ne sera pas détectable par une imagerie satellitaire d'une résolution .

S01-2 Évolution de la productivité ou du fonctionnement des terres

Dynamique de la productivité des terres

S01-2.T1 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres (en km²) dans chaque catégorie de couvert terrestre pour la période de référence

Catégorie de couvert terrestre	Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)	Pas de données (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	356	1 639	21	4 639	10 770	10
Prairies	851	22 241	409	28 528	38 376	17
Terres cultivées	1 609	7 852	2 302	31 289	52 127	30
Zones humides	1	1	3	12	4	0
Surfaces artificielles	177	144	175	406	556	7
Autres terres	2 373	8 836	27 180	1 951 737	88 136	74
Masses d'eau	41	21	61	101	76	1 667

S01-2.T2 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres (en km²) dans chaque catégorie de couvert terrestre pour la période considérée

Catégorie de couvert terrestre	Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période considérée					
	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)	Pas de données (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	566	1 318	26	7 977	7 858	10
Prairies	26 334	15 833	470	39 607	9 880	17
Terres cultivées	5 481	9 458	3 086	59 457	22 596	30
Zones humides	0	0	2	8	10	0
Surfaces artificielles	359	63	238	732	369	8
Autres terres	21 542	20 663	25 070	1 989 905	19 274	71
Masses d'eau	27	12	60	130	71	1 666

S01-2.T3 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres pour les superficies converties en une nouvelle catégorie de couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Prairies	Terres cultivées	11 191	29	1 948	36	4 035	5 142
Autres terres	Prairies	7 489	17	714	1	790	5 965
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	2 053	9	151	0	291	1 601
Prairies	Autres terres	1 511	20	327	3	1 019	142
Terres cultivées	Surfaces artificielles	733	0	1	245	407	81

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Prairies	Zones couvertes d'arbres	191	0	0	4	57	130
Prairies	Surfaces artificielles	112	0	0	22	75	15
Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées	51	0	0	9	20	22
Masses d'eau	Autres terres	39	0	0	2	4	1
Zones couvertes d'arbres	Prairies	37	0	1	9	9	18
Zones couvertes d'arbres	Surfaces artificielles	6	0	0	2	3	1
Prairies	Masses d'eau	4	0	0	2	1	1
Terres cultivées	Autres terres	4	0	0	1	2	1
Masses d'eau	Prairies	4	0	0	0	3	1
Zones couvertes d'arbres	Autres terres	1	0	0	0	1	0

SO1-2.T4 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres pour les superficies converties en une nouvelle catégorie de couvert terrestre (en km²) pour la période considérée

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Autres terres	Prairies	8 371	629	1 613	2	5 130	997
Prairies	Terres cultivées	5 733	154	1 266	22	3 594	696
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	2 005	21	133	0	863	987
Terres cultivées	Surfaces artificielles	741	293	44	47	295	62
Prairies	Autres terres	363	86	73	178	15	11
Prairies	Zones couvertes d'arbres	281	0	31	13	29	208
Prairies	Surfaces artificielles	139	8	15	86	13	17
Masses d'eau	Autres terres	23	0	0	0	1	4
Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées	22	0	3	5	2	12
Zones couvertes d'arbres	Prairies	13	0	8	1	0	3

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	Surfaces artificielles	11	0	2	7	0	2
Terres cultivées	Autres terres	8	1	1	3	2	1
Masses d'eau	Prairies	5	0	0	0	1	4
Prairies	Masses d'eau	4	0	0	3	0	1
Zones couvertes d'arbres	Autres terres	1	0	0	0	0	1

Dégradation de la productivité des terres

SO1-2.T5 : Estimations nationales de la dégradation de la productivité des terres (en km²) pendant la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont la productivité s'est dégradée	49 822	2,1
Superficie des terres dont la productivité ne s'est pas dégradée	2 256 851	94,8
Superficie sans données sur la productivité des terres	161	0,0

SO1-2.T6 : Estimations nationales de la dégradation de la productivité des terres pendant la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont productivité s'est améliorée	63 115	2,7
Superficie des terres dont la productivité est restée stable	2 137 331	89,8
Superficie des terres dont la productivité s'est dégradée	106 262	4,5
Superficie sans données sur la productivité des terres	149	0,0

Observations d'ordre général

Source des données des tableaux SO1-2.T1,T2,T3,T4,T5,T6 Trends.Earth

SO1-3 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface

Stocks de carbone organique du sol

SO1-3.T1 – Estimations nationales du stock de carbone organique du sol dans la couche arable (0-30 cm) dans chaque catégorie de couvert terrestre (en tonnes par hectare)

Année	Stock de carbone organique du sol dans la couche arable (En t/ha)						
	Zones couvertes d'arbres	Prairies	Terres cultivées	Zones humides	Surfaces artificielles	Autres terres	Masses d'eau
2000	0	0	0	0	0	0	0
2001	89	31	49	82	46	7	14
2002	89	31	49	82	46	7	13
2003	89	31	49	82	46	7	13
2004	89	30	49	82	46	7	13
2005	89	30	49	82	46	7	13
2006	89	30	49	82	45	7	13
2007	89	30	48	82	45	7	12
2008	89	30	48	82	45	7	12
2009	89	29	48	82	44	7	12
2010	89	29	48	82	44	7	12
2011	89	29	47	82	44	7	12
2012	89	29	47	83	43	7	12
2013	89	29	47	83	43	7	12
2014	89	29	47	83	42	7	12
2015	90	29	47	83	42	7	12
2016	90	29	47	83	41	7	12
2017	90	29	47	83	40	7	12
2018	90	29	47	83	40	7	12
2019	90	29	47	83	38	7	12
2020	0	0	0	0	0	0	0

Si vous avez choisi de ne pas utiliser les données par défaut du niveau 1, comment avez-vous calculé les estimations ci dessus ?

- Méthodes et données de niveau 1 modifiées
- Niveau 2 (utilisation supplémentaire de données propres au pays)
- Niveau 3 (méthodes plus complexes impliquant des mesures au sol et la modélisation)

SO1-3.T2 : Estimations nationales de la variation du stock de carbone organique du sol due à la conversion de terres en une nouvelle catégorie de couvert terrestre pendant la période de référence

Conversion de terres	Variation du stock de carbone organique du sol pendant la période de référence
----------------------	--

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	Stock initial de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock initial total de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final total de carbone organique du sol (En t/ha)	Variation du stock de carbone organique du sol (En t)
Prairies	Terres cultivées	11 435	40,2	35,8	45 972 050	40 952 774	-5 019 276
Autres terres	Prairies	7 722	16,6	23,3	12 851 213	17 961 516	5 110 303
Prairies	Autres terres	3 666	8,8	2,9	3 230 618	1 060 962	-2 169 656
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	2 076	83,2	91,8	17 264 946	19 047 897	1 782 951
Prairies	Zones couvertes d'arbres	191	76,9	76,9	1 469 106	1 469 106	0
Terres cultivées	Prairies	82	58,4	62,8	478 958	515 137	36 179
Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées	51	81,5	70,8	415 807	361 118	-54 689
Zones couvertes d'arbres	Prairies	37	68,0	68,0	251 713	251 713	0
Zones couvertes d'arbres	Autres terres	1	71,4	36,7	7 140	3 666	-3 474

SO1-3.T3 : Estimations nationales de la variation du stock de carbone organique du sol due à la conversion de terres en une nouvelle catégorie de couvert terrestre pendant la période considérée

Conversion de terres		Variation du stock de carbone organique du sol pendant la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	Stock initial de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock initial total de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final total de carbone organique du sol (En t/ha)	Variation du stock de carbone organique du sol (En t)
Autres terres	Prairies	2 894	9,0	9,4	2 602 903	2 729 540	126 637
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	240	78,2	79,7	1 876 168	1 912 405	36 237
Terres cultivées	Prairies	206	46,0	47,8	948 398	984 217	35 819
Prairies	Zones couvertes d'arbres	149	72,4	72,4	1 078 996	1 079 065	69
Prairies	Autres terres	79	20,8	18,1	163 938	142 863	-21 075
Prairies	Terres cultivées	41	29,0	28,3	118 729	116 218	-2 511

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Conversion de terres		Variation du stock de carbone organique du sol pendant la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	Stock initial de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock initial total de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final total de carbone organique du sol (En t/ha)	Variation du stock de carbone organique du sol (En t)
Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées	14	87,9	86,4	123 052	121 003	-2 049
Zones couvertes d'arbres	Prairies	5	87,9	88,3	43 959	44 163	204
Zones couvertes d'arbres	Autres terres	1	124,0	111,2	12 401	11 115	-1 286

Dégradation du stock de carbone organique du sol

SO1-3.T4 : Estimations nationales de dégradation du stock de carbone organique du sol pendant la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est dégradé	10 304	0,4
Superficie de terres où le carbone organique du sol ne s'est pas dégradé	2 296 443	96,5
Superficie sans données sur le carbone organique du sol	87	0,0

SO1-3.T5 : Estimations nationales de la dégradation du stock de carbone organique du sol pour la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est amélioré	9 590	0,4
Superficie des terres où le carbone organique du sol est resté stable	2 292 495	96,3
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est dégradé	4 697	0,2
Superficie sans données sur le carbone organique du sol	74	0,0

Observations d'ordre général

Concernant l'évaluation du taux de séquestration du carbone (dans le sol et en surface), on a utilisé les données du plugin Trends Earth, vu l'absence des données nationales, ce qui nécessite un renforcement de capacité pour la maîtrise de ces calculs. Source des données des tableaux SO1-3.T1,T2,T3,T4,T5 Trends.Earth

S01-4 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)

Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)

S01-4.T1 : Estimations nationales de la superficie totale des terres dégradées (en km²) et de la proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres

	Superficie totale des terres dégradées (En km ²)	Proportion des terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (en %)
Période de Référence	58 123	2,4
Période Considérée	118 959	5,0
Variation de l'étendue dégradée	60836	

Méthode

Avez-vous utilisé les indicateurs S01-1, S01-2 et S01-3 (c'est-à-dire le couvert terrestre, la dynamique de la productivité des terres et le stock de carbone organique du sol) pour calculer la proportion de terres dégradées ?

Quels indicateurs avez-vous utilisé ?

- Couvert terrestre
- Dynamique de la productivité des terres
- Stock de carbone organique du sol

Avez-vous appliqué le principe du paramètre déclassant pour calculer la proportion de terres dégradées ?

- Oui
- Non

Niveau de confiance

Indiquer le niveau de confiance de votre pays dans l'évaluation de la proportion de terres dégradées :

- Élevé (données factuelles complètes)
- Moyen (données factuelles partielles)
- Faible (données factuelles limitées)

Expliquer pourquoi l'évaluation est créditée du niveau de confiance ci-dessus :

la résolution des images satellitaire utilisé par trends-earth est insuffisante pour donner une bonne précision vu la grande superficie de notre pays

Faux positifs/Faux négatifs

S01-4.T3 : Expliquer pourquoi toute superficie considérée comme dégradée ou non dégradée dans les données des indicateurs S01-1, S01-2 ou S01-3 devrait ou non être prise en compte dans le calcul de l'indicateur global 15.3.1 des objectifs de développement durable.

Nom du lieu	Type	Recode Options	Superficie (En km ²)	Processus conduisant à un résultat faux +/-	Éléments d'appréciation	Modifier le polygone
-------------	------	----------------	----------------------------------	---	-------------------------	----------------------

Effectuer des évaluations qualitatives des superficies considérées comme dégradées ou améliorées

S01-4.T4 : Zones sensibles à la dégradation des terres

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones sensibles	Emplacement	Superficie (En km²)	Processus d'évaluation	Facteurs directs de la dégradation des terres dans les zones sensibles	Mesure(s) prise(s) pour remédier à la dégradation en fonction de la hiérarchie des mesures visant la neutralité en matière de dégradation des terres	Mesure(s) de remise en état (à la fois future(s) et actuelle(s))	Modifier le polygone
zones sensibles a la désertification (Région Est de la zone steppique)	wilayas de Tebessa, Khenchla, Batna, Biskra,	49 674	Établissement de groupes d'experts	1. Gestion des pâturages 2. Déboisement et défrichage de toute autre végétation indigène 3. Changements climatiques 4. Gestion des terres cultivées et de l'agroforesterie 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11.	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser		
zones sensibles a la désertification (Région Centre de la zone steppique)	wilayas de Msila, Djelfa, Laghouat, Tiaret	84 974	Établissement de groupes d'experts	1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11.	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser		
zones sensibles a la désertification (Région Ouest de la zone steppique)	wilayas de El Bayedh, Saida, Naama, Tlemcen ,	105 320	Établissement de groupes d'experts	1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11.	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser		
Nombre total de zones sensibles	3						
Superficie totale des zones sensibles	239 968						

Quel(s) est/sont le(s) facteur(s) indirect(s) de la dégradation des terres au niveau national ?

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

1. Démographie
2. Science, connaissances et technologie
3. Culture
- 4.
- 5.

SO1-4.T5 : Zones favorables à l'amélioration des terres

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
Nombre total de zones favorables		0				
Superficie totale des zones favorables		0				

Quels sont les mesures habilitantes et instruments adoptés au niveau national qui conduisent à l'apparition de zones favorables ?

1. Réforme institutionnelle et politique
2. Instruments juridiques et réglementaires
3. Instruments économiques et financiers
4. Planification de l'adaptation aux effets des changements climatiques
5. Planification intégrée des paysages
6. Actifs anthropogéniques
7. Aires protégées
8. Instruments fondés sur les droits et normes coutumières
9. Instruments sociaux et culturels
10. Ripostes aux effets néfastes de la mondialisation, des changements démographiques, de la migration

Observations d'ordre général

SO1-4.T4 : Zones sensibles à la dégradation des terres source des données : Etude de l'Agence Spatial Algérienne (ASAL) Projet : Actualisation et extension de la carte de sensibilité à la désertification par utilisation des données satellites sur la zone steppique algérienne cette étude touche douze (12) wilayas steppiques et elle à démontrer que : - Ces wilayas s'étendent sur une superficie de 27.309.504,34 ha, dont 71,63 % est occupée par les classes moyennement sensible et sensible. Par ailleurs, la classe très sensible représente 16,24 %, soit une superficie de 4.433.922,07 ha. (Ces espaces nécessitent une attention particulière, pour freiner le phénomène de désertification) - La région Ouest est celle qui présente la plus grande superficie de classe sensible et très sensible à la désertification (75,20 %) soit 8.832.003,67 ha, - la région Centre, est celle qui présente la plus grande superficie de classe moyennement sensible, soit 38,75 % de la superficie totale de cette région. - la classe très sensible à la désertification se situe essentiellement au niveau de l'Atlas Saharien. - La classe peu ou pas sensible, qui représente une superficie totale de 2.620.893,86 ha, nous la retrouvons au Nord des wilayas de Tlemcen, Saida, Tiaret, Batna et Khenchela.

SO1 Cibles Volontaires

SO1-VT.T1. Cibles volontaires de neutralité en matière de dégradation des terres et autres cibles pertinentes pour l'objectif stratégique 1

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
Combattre l'érosion hydrique Aménagement intégré des bassins versants des barrages	2030	48 bassins versants à travers tout le territoire national	15 000	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres • Réduction/arrêt de la conversion des terres à utilisations multiples 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Participation au Programme de définition de cibles de NDT	<ul style="list-style-type: none"> • Divers: UNCCD 	
Plan National de Reboisement	2030	tout le territoire national	4 750	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Participation au Programme de définition de cibles de NDT	<ul style="list-style-type: none"> • Divers: UNCCD 	
Economie de l'eau et sécurité alimentaire (terres irriguées supplémentaires)	2025	tout le territoire national	10 000	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Améliorer l'utilisation de l'eau pour l'irrigation ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Participation au Programme de définition de cibles de NDT	<ul style="list-style-type: none"> • Divers: UNCCD 	
Gestion et protection des parcours	2030	zone steppique et presaharienne	20 000	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des prairies <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer et améliorer les pâturages ◦ Arrêter/réduire la conversion des prairies en d'autres types de couvert terrestre ◦ Améliorer la productivité des terres dans les prairies 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Participation au Programme de définition de cibles de NDT	<ul style="list-style-type: none"> • Divers: UNCCD 	
Total			Somme de toutes les zones ciblées 49 750						

SO1.IA.T1 : Zones dans lesquelles ont été mises en œuvre des mesures en rapport avec les cibles (projets et initiatives sur le terrain)

Cible pertinente	Mesures mises en œuvre	Emplacement (nom de lieu)	Date de début de mise en œuvre des mesures	Étendue de la mesure	Superficie totale où des mesures ont été mises en œuvre jusqu'à présent (en km²)	Modifier le polygone
Combattre l'érosion hydrique Aménagement intégré des bassins versants des barrages	Identiques aux mesures ciblées	48 bassins versants à travers tout le territoire national	0015-10-01	10 000	10 000,00	

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Cible pertinente	Mesures mises en œuvre	Emplacement (nom de lieu)	Date de début de mise en œuvre des mesures	Étendue de la mesure	Superficie totale où des mesures ont été mises en œuvre jusqu'à présent (en km ²)	Modifier le polygone
Plan National de Reboisement	Identiques aux mesures ciblées	tout le territoire national	2015-04-01	1 256 ,28	1 256 ,28	
Economie de l'eau et sécurité alimentaire (terres irriguées supplémentaire)	Identiques aux mesures ciblées	tout le territoire national	2015-01-01	2 300	2 300 ,00	
Gestion et protection des parcours	Identiques aux mesures ciblées	zone steppique et présaharienne	2015-01-01	15 000	15 000 ,00	
					Somme de toutes les zones pertinentes où ont été mises en œuvre des mesures visant la même cible	
					Combattre l'érosion hydrique Aménagement intégré des bassins versants des barrages:	10 000 ,00
					Plan National de Reboisement:	1 256 ,28
					Economie de l'eau et sécurité alimentaire (terres irriguées supplémentaire) :	2 300 ,00
					Gestion et protection des parcours :	15 000 ,00

Observations d'ordre général

Cibles NDT 1- Aménagement intégré des bassins versants des barrages : l'aménagement intégré de 48 bassins versants des ouvrages hydrauliques sera réalisé sur une superficie de 1,5 million d'hectares (2030) ; 2- le Plan National de Reboisement : 475 000 ha seront reboisés, (2030) 3- Economie de l'eau et sécurité alimentaire : un million d'hectares de terres irriguées supplémentaire sera créé, venant s'ajouter au 1,2 million déjà existant (2025). 4- Gestion et protection des parcours : 02 millions d'hectares de terres de parcours au niveau de la zone steppique et présaharienne seront réhabilitées, notamment grâce à la mise en défens et la mise en œuvre de techniques visant à améliorer la qualité pastorale (2030).

SO2-1 Évolution de la population vivant sous le seuil de pauvreté relatif et/ou des inégalités de revenus dans les zones touchées

Critère de mesure pertinent

Choisir la mesure pertinente pour votre pays :

- Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté
- Inégalités de revenus (indice de Gini)

Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté

SO2-1.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté

Année	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%)
2 000	
2 001	
2 002	
2 003	
2 004	
2 005	
2 006	
2 007	
2 008	
2 009	
2 010	
2 011	0.5
2 012	
2 013	
2 014	
2 015	
2 016	
2 017	
2 018	
2 019	
2 020	

Évaluation qualitative

SO2-1.T3 : Interprétation de l'indicateur

Critère de mesure de l'indicateur	Évolution de l'indicateur	Observations
-----------------------------------	---------------------------	--------------

Observations d'ordre général

S02-1.T1 : Absence des données nationale S02-1.T3 : Interprétation de l'indicateur source : rapport de suivi de la situation économique (2021) - groupe de la banque mondiale - Mesurer la pauvreté à l'aide de l'indicateur de la pauvreté multidimensionnelle- Le taux de pauvreté multidimensionnelle en Algérie est passé de 2,1 à 1,4 % entre 2013 et 2019. L'indicateur de la pauvreté multidimensionnelle (IPM) est une approche non monétaire permettant de mesurer le niveau de privation en se concentrant sur trois grandes dimensions : la santé, l'éducation et les conditions de vie, Celles-ci sont agrégées dans un indicateur unique variant de 0 à 100, où 100 représente le dénuement le plus total <https://documents1.worldbank.org/curated/en/667961640162288726/pdf/Algeria-Economic-Monitor-Restoring-the-Algerian-Economy-after-the-Pandemic.pdf>

SO2-2 Évolution de l'accès à l'eau potable dans les zones touchées

Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

SO2-1.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

Année	Urbaine (%)	Rurale (%)	Totale (%)
2000	82	52	70
2001	82	53	71
2002	82	54	71
2003	82	55	72
2004	82	56	72
2005	82	57	73
2006	87.9	81.6	85.1
2007			
2008			
2009			
2010			
2011			
2012	87	84	86.1
2013			
2014			
2015			
2016			
2017			
2018			
2019	99.6	98.2	99.1
2020			

Évaluation qualitative

SO2-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations
Augmentation	Il existe plusieurs facteurs qui peuvent expliquer l'augmentation de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité . Voici quelques-uns des principaux facteurs : Croissance démographique : La population en Algérie a augmenté au fil des ans, ce qui a entraîné une augmentation de la demande en eau potable. Amélioration des conditions de vie : Avec l'augmentation du niveau de vie, les gens cherchent à avoir accès à de l'eau potable de qualité pour satisfaire leurs besoins quotidiens. Infrastructure : Lamélioration de l'infrastructure dans le pays, y compris la construction de réseaux d'eau potable, a contribué à la disponibilité accrue de l'eau potable pour les citoyens. Soutien gouvernemental : Le soutien gouvernemental pour les services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité a également contribué à leur augmentation.

Observations d'ordre général

SO2-1.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité source des données : de 2000 à 2005 : données par défaut . pour les années 2006, 2012 et 2019 Enquête par grappes à indicateurs multiples - MICS (ministère de la santé) 2006: https://mics-surveys-prod.s3.amazonaws.com/MICS3/Middle%20East%20and%20North%20Africa/Algeria/2006/Final/Algeria%202006%20MICS_French.pdf 2012: <https://www.unicef.org/algeria/sites/unicef.org.algeria/files/2018-04/Rapport%20MICS4%20%282012-2013%29.pdf> 2019 : <https://mics-surveys-prod.s3.amazonaws.com/MICS6/Middle%20East%20and%20North%20Africa/Algeria/2018-2019/Survey%20findings>

/Algeria%202018-19%20MICS_French.pdf

SO2-3 Évolution de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

Proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

SO2-3.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

Période	Population exposée (nombre)	Pourcentage de la population totale exposée (%)	Population féminine exposée (nombre)	Pourcentage de la population féminine totale exposée (%)	Population masculine exposée (nombre)	Pourcentage de la population masculine totale exposée (%)
Période de référence	10535837	28,3	5209660	28,3	5326177	28,3
Période considérée	11719897	28,6	5791041	28,5	5928856	28,6

Évaluation qualitative

SO2-3.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations
Augmentation	Il y a plusieurs facteurs qui peuvent expliquer l'augmentation de la population exposée à la dégradation des terres. Voici quelques-uns des facteurs les plus importants : Croissance démographique : La croissance de la population entraîne une demande accrue de terres pour l'agriculture, l'habitat, les infrastructures et les activités industrielles, ce qui peut conduire à la dégradation des terres. Urbanisation : L'urbanisation rapide provoque une conversion des terres en zones urbaines et industrielles, ce qui entraîne une perte de terres fertiles et une augmentation le taux de dégradation des terres. Changement climatique : Le changement climatique à augmenter la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses et les inondations, ce qui peut entraîner une dégradation des terres. L'utilisation des pratiques agricoles non durables, peut aussi être un facteur important de dégradation des terres.

Observations d'ordre général

SO2-3.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe source des données : trends Earth

SO2 Cibles Volontaires

SO2-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
Satisfaire, quantitativement et qualitativement, la demande en eau de l'ensemble de la population algérienne ;	2030	National	En cours	Cette stratégie s'articule autour du Plan National de l'Eau (PNE), des Plans Directeurs d'Aménagements Régionaux des Ressources en Eau (PDARE) Ces instruments de planification stratégique ont fixé les objectifs, les plans d'action et les programmes en matière d'accès à l'eau, et de préservation des ressources Le principe de développement durable est inscrit dans les principaux textes de loi et instructions concernant l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et la gestion et la mobilisation des ressources en eau.
Préserver le cadre de vie des citoyens, des ressources en eau et de l'environnement.	2030	National	En cours	Cette stratégie s'articule autour du Plan National de l'Eau (PNE), des Plans Directeurs d'Aménagements Régionaux des Ressources en Eau (PDARE) Ces instruments de planification stratégique ont fixé les objectifs, les plans d'action et les programmes en matière d'accès à l'eau, et de préservation des ressources Le principe de développement durable est inscrit dans les principaux textes de loi et instructions concernant l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et la gestion et la mobilisation des ressources en eau.

Observations d'ordre général

SO2 Cibles Volontaires source : Rapport National Volontaire Algérie 2019 (ODD6 : garantir un accès de tous à l'eau et a l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau) https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23441MAE_rapport_2019_complet.pdf

SO 3-1 Évolution de la proportion de terres frappées par la sécheresse au regard de la superficie totale

Indicateur du risque de sécheresse

SO3-1.T1 : Estimations nationales de la superficie des terres relevant de chaque catégorie d'intensité de sécheresse, telle que définie par l'indice de précipitations normalisé ou d'autres indicateurs nationaux ayant trait à la sécheresse

	Catégorie d'intensité de sécheresse				
	Sécheresse légère (En km ²)	Sécheresse modérée (En km ²)	Sécheresse intense (En km ²)	Sécheresse extrême (En km ²)	Pas de sécheresse (En km ²)
2000	1 119 556	322 038	71 448	50 898	744 016
2001	1 206 076	636 333	281 662	144 888	38 997
2002	892 015	335 930	75 050	0	1 004 963
2003	743 651	47 852	0	0	1 516 453
2004	847 984	182 721	8 446	0	1 268 806
2005	832 693	139 927	6 363	0	1 328 973
2006	681 221	0	0	0	1 626 736
2007	932 671	275 889	112 620	8 722	978 054
2008	757 261	60 753	554	0	1 489 389
2009	439 399	19 559	20 223	20 865	1 807 911
2010	814 367	141 370	77 725	0	1 274 495
2011	725 732	174 922	79 583	7 021	1 320 700
2012	1 162 087	59 286	23 696	0	1 062 888
2013	698 059	461 903	138 676	21 478	987 840
2014	744 189	224 626	159 852	8 745	1 170 544
2015	1 063 956	119 218	0	0	1 124 783
2016	712 995	216 816	88 023	0	1 290 122
2017	587 742	337 426	81 109	21 574	1 280 105
2018	386 131	12 308	0	0	1 909 518
2019	1 062 945	21 803	799	0	1 222 410
2020					
2021					

SO3-1.T2 : Tableau récapitulatif de la superficie des terres touchées par la sécheresse sans ventilation par catégorie

	Superficie totale des terres touchées par la sécheresse (En km ²)	Proportion de terres touchées par la sécheresse (En %)
2000	1 563 940	65,7
2001	2 268 959	95,3
2002	1 302 994	54,8

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

	Superficie totale des terres touchées par la sécheresse (En km ²)	Proportion de terres touchées par la sécheresse (En %)
2003	791 503	33,3
2004	1 039 150	43,7
2005	978 983	41,1
2006	681 221	28,6
2007	1 329 903	55,9
2008	818 568	34,4
2009	500 046	21,0
2010	1 033 462	43,4
2011	987 257	41,5
2012	1 245 069	52,3
2013	1 320 117	55,5
2014	1 137 413	47,8
2015	1 183 174	49,7
2016	1 017 835	42,8
2017	1 027 852	43,2
2018	398 439	16,7
2019	1 085 547	45,6
2020	0	0,0
2021		-

Évaluation qualitative:

l'année 2001 été l'une des pires années, la sécheresse a touché une grande partie du territoire algérien, elle a été causée par une combinaison de plusieurs facteurs, tels que la diminution des précipitations et la hausse des températures. Les régions les plus touchées durant cette année étaient les régions sud, centre et de l'est du pays, ou on a enregistré également un nombre important d'incendie. en résumé Les zones les plus touchées sont celles du Sud et de l'Est du pays, qui sont les régions les plus arides. La sécheresse a un impact important sur l'agriculture et l'élevage, ainsi que sur l'approvisionnement en eau potable pour les populations locales. Elle a également des conséquences sur la faune et la flore de ces régions, avec une augmentation des feux de forêt et des migrations d'animaux sauvages vers des zones plus humides.

Observations d'ordre général

Pour faire face à ces impacts, le gouvernement algérien a mis en place des mesures pour atténuer les effets de la sécheresse, en investissant dans des projets de gestion durable de l'eau, notamment par l'installation des stations de dessalement des eaux de mers et le traitement tertiaire des eaux des stations d'épuration. ainsi que la promotion des pratiques agricoles résilientes à la sécheresse, le développement des programmes de reboisement par des espèces résistantes à la sécheresse et la sensibilisation des communautés locales à l'importance de la conservation des ressources naturelles et à l'adaptation au changement climatique. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour résoudre ce problème complexe. notamment un renforcement des capacités pour la mise en place des systèmes d'alerte précoce à la sécheresse.

SO 3-2 Évolution de la proportion de la population exposée à la sécheresse

Indicateur de l'exposition à la sécheresse

L'exposition renvoie au nombre de personnes exposées à la sécheresse, calculé à partir des données de l'indicateur SO3-1.

SO3-2.T1 : Estimations nationales du pourcentage de la population totale dans chaque catégorie d'intensité de sécheresse, ainsi que du nombre de personnes et de la part de la population nationale exposée à la sécheresse, quelle qu'en soit l'intensité.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Population exposée	
	Nombre d'habitants	%										
2000	192898	1,8	2579950	24,1	4758828	44,5	1947632	18,2	1213279	11,3	10 499 689	98,2
2001	765	0,0	5001677	46,0	4743937	43,6	1107242	10,2	22398	0,2	10 875 254	100,0
2002	4280586	38,8	5467922	49,6	690692	6,3	593580	5,4	0	0,0	6 752 194	61,2
2003	11003804	98,3	188720	1,7	3013	0,0	0	0,0	0	0,0	191 733	1,7
2004	11306712	99,3	77659	0,7	3662	0,0	0	0,0	0	0,0	81 321	0,7
2005	3399879	29,4	5682732	49,1	2332912	20,2	157544	1,4	0	0,0	8 173 188	70,6
2006	4187625	35,6	7561684	64,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	7 561 684	64,4
2007	7726590	64,6	4234241	35,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	4 234 241	35,4
2008	4257850	35,1	5329324	43,9	2197603	18,1	342980	2,8	0	0,0	7 869 907	64,9
2009	12178186	98,7	160228	1,3	0	0,0	0	0,0	274	0,0	160 502	1,3
2010	9261521	73,8	3257084	26,0	23369	0,2	55	0,0	0	0,0	3 280 508	26,2
2011	11698699	91,4	338701	2,6	765735	6,0	0	0,0	0	0,0	1 104 436	8,6
2012	3824612	29,5	6674499	51,5	1937594	14,9	528456	4,1	0	0,0	9 140 549	70,5
2013	11580782	87,7	1596132	12,1	28348	0,2	91	0,0	610	0,0	1 625 181	12,3
2014	2660021	19,8	9082263	67,5	898607	6,7	812350	6,0	0	0,0	10 793 220	80,2
2015	9752001	71,2	3949167	28,8	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3 949 167	28,8
2016	908284	6,5	6338419	45,3	3690906	26,4	3048489	21,8	0	0,0	13 077 814	93,5
2017	3505446	24,6	5162427	36,2	2482031	17,4	2525420	17,7	590557	4,1	10 760 435	75,4
2018	9301024	63,9	4584247	31,5	677361	4,7	0	0,0	0	0,0	5 261 608	36,1
2019	12101943	81,3	2775147	18,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 775 147	18,7
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SO3-2.T2 : Estimations nationales du pourcentage de femmes touchées pour chaque catégorie d'intensité de sécheresse.

	Non-exposed	Sécheresse légère	Sécheresse modérée	Sécheresse intense	Sécheresse extrême	Nombre de femmes exposées
--	-------------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------------

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

Année considérée	Nombre d'habitants	%										
2000	94880	1,8	1273927	24,1	2358574	44,6	962926	18,2	597442	11,3	5 192 869	98,2
2001	378	0,0	2475648	46,0	2346740	43,6	545757	10,1	10966	0,2	5 379 111	100,0
2002	2120659	38,9	2705029	49,6	339963	6,2	292644	5,4	0	0,0	3 337 636	61,1
2003	5445243	98,3	92828	1,7	1394	0,0	0	0,0	0	0,0	94 222	1,7
2004	5596685	99,3	37683	0,7	1646	0,0	0	0,0	0	0,0	39 329	0,7
2005	1686586	29,4	2808029	49,0	1155367	20,2	78123	1,4	0	0,0	4 041 519	70,6
2006	2065282	35,5	3750618	64,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3 750 618	64,5
2007	3824046	64,6	2096669	35,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 096 669	35,4
2008	2100190	35,0	2637043	43,9	1095162	18,2	171350	2,9	0	0,0	3 903 555	65,0
2009	6030122	98,7	78013	1,3	0	0,0	0	0,0	78	0,0	78 091	1,3
2010	4587805	73,9	1609680	25,9	11362	0,2	26	0,0	0	0,0	1 621 068	26,1
2011	5795526	91,4	166451	2,6	376423	5,9	0	0,0	0	0,0	542 874	8,6
2012	1893915	29,5	3309453	51,6	955949	14,9	260205	4,1	0	0,0	4 525 607	70,5
2013	5737808	87,7	787179	12,0	14031	0,2	42	0,0	265	0,0	801 517	12,3
2014	1317542	19,8	4502766	67,6	441477	6,6	400374	6,0	0	0,0	5 344 617	80,2
2015	4843255	71,4	1942218	28,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 942 218	28,6
2016	447259	6,5	3131676	45,2	1832690	26,5	1515559	21,9	0	0,0	6 479 925	93,5
2017	1726987	24,4	2566148	36,3	1230070	17,4	1250770	17,7	292228	4,1	5 339 216	75,6
2018	4601732	63,8	2279432	31,6	332619	4,6	0	0,0	0	0,0	2 612 051	36,2
2019	6003326	81,5	1367153	18,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 367 153	18,5
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SO3-2.T3 : Estimations nationales du pourcentage d'hommes touchés pour chaque catégorie d'intensité de sécheresse.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Nombre d'hommes exposés	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%								
2000	98018	1,8	1306023	24,2	2400254	44,4	984706	18,2	615837	11,4	5 306 820	98,2
2001	387	0,0	2526029	46,0	2397197	43,6	561485	10,2	11432	0,2	5 496 143	100,0
2002	2159927	38,7	2762893	49,6	350729	6,3	300936	5,4	0	0,0	3 414 558	61,3
2003	5558561	98,3	95892	1,7	1619	0,0	0	0,0	0	0,0	97 511	1,7
2004	5710027	99,3	39976	0,7	2016	0,0	0	0,0	0	0,0	41 992	0,7
2005	1713293	29,3	2874703	49,2	1177545	20,1	79421	1,4	0	0,0	4 131 669	70,7

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Nombre d'hommes exposés	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%						
2006	2122343	35,8	3811066	64,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3 811 066	64,2
2007	3902544	64,6	2137572	35,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 137 572	35,4
2008	2157660	35,2	2692281	44,0	1102441	18,0	171630	2,8	0	0,0	3 966 352	64,8
2009	6148064	98,7	82215	1,3	0	0,0	0	0,0	196	0,0	82 411	1,3
2010	4673716	73,8	1647404	26,0	12007	0,2	29	0,0	0	0,0	1 659 440	26,2
2011	5903173	91,3	172250	2,7	389312	6,0	0	0,0	0	0,0	561 562	8,7
2012	1930697	29,5	3365046	51,4	981645	15,0	268251	4,1	0	0,0	4 614 942	70,5
2013	5842974	87,6	808953	12,1	14317	0,2	49	0,0	345	0,0	823 664	12,4
2014	1342479	19,8	4579497	67,4	457130	6,7	411976	6,1	0	0,0	5 448 603	80,2
2015	4908746	71,0	2006949	29,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 006 949	29,0
2016	461025	6,5	3206743	45,4	1858216	26,3	1532930	21,7	0	0,0	6 597 889	93,5
2017	1778459	24,7	2596279	36,1	1251961	17,4	1274650	17,7	298329	4,1	5 421 219	75,3
2018	4699292	63,9	2304815	31,4	344742	4,7	0	0,0	0	0,0	2 649 557	36,1
2019	6098617	81,2	1407994	18,8	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 407 994	18,8
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Évaluation qualitative

Interprétation de l'indicateur

SO 3-2 Évolution de la proportion de la population exposée à la sécheresse SO3-2.T1, SO3-2.T2, SO3-2.T3 source : données UNCCD L'Algérie est un pays qui est souvent touché par la sécheresse, Cependant, il est important de noter que certaines régions de l'Algérie sont plus vulnérables à la sécheresse que d'autres en raison de plusieurs facteurs, notamment l'hétérogénéité de la pluviométrie à travers les différents zones. Les régions les plus touchées étaient les Hauts Plateaux, les régions du sud et de l'est du pays.

Observations d'ordre général

L'Algérie est un pays d'Afrique du Nord qui connaît régulièrement des périodes de sécheresse. En 2021, le gouvernement algérien a déclaré l'état d'urgence pour lutter contre la sécheresse qui sévit dans le pays depuis plusieurs années. Le gouvernement algérien a mis en place des mesures pour faire face à cette situation, notamment en mobilisant des moyens financiers et matériels pour aider les populations touchées. Des efforts sont également en cours pour développer des projets d'irrigation et de désalinisation de l'eau de mer afin de fournir de l'eau douce aux populations locales.

SO 3-3 Évolution du degré de vulnérabilité à la sécheresse

Indice de vulnérabilité à la sécheresse

SO3-3.T1 : Estimations nationales de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse

Année	Valeur totale de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse du pays (niveau 1)	Valeur de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse chez les hommes (niveaux 2 et 3 uniquement)	Valeur de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse chez les femmes (niveaux 2 et 3 uniquement)
2000			
2001			
2002			
2003			
2004			
2005			
2006			
2007			
2008			
2009			
2010			
2011			
2012			
2013			
2014			
2015			
2016			
2017			
2018	0,52		
2019			
2020			
2021			

Méthode

Quel niveau avez-vous utilisé pour calculer l'indice de vulnérabilité à la sécheresse ?

- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 1 ⓘ
- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 2 ⓘ
- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 3 ⓘ

Évaluation qualitative

SO3-3.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations

Observations d'ordre général

SO3-3.T1 : Estimations nationales de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse les données relatives à l'indice de vulnérabilité à la sécheresse ne sont pas disponibles

S03 Cibles Volontaires

S03-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
mise en place ou le renforcement des systèmes de surveillance de la sécheresse et d'alerte précoce	2030	National	Prolongée ou reportée	en attente des financements par le mécanisme mondiale de l'UNCCD pour la mise en œuvre du plan national de sécheresse.
L'évaluation de la vulnérabilité et des risques	2030	National	Prolongée ou reportée	en attente des financements par le mécanisme mondiale de l'UNCCD pour la mise en œuvre du plan national de sécheresse.
La mise en œuvre de mesures d'atténuation du risque de sécheresse.	2030	National	En cours	le gouvernement algérien a mis en place des mesures pour atténuer les effets de la sécheresse, en investissant dans des projets de gestion durable de l'eau, notamment par l'installation des stations de dessalement des eaux de mer et le traitement tertiaire des eaux des stations d'épuration. le développement des programmes de reboisement par des espèces résistantes à la sécheresse et la sensibilisation des communautés locales à l'importance de la conservation des ressources naturelles . en 2020, La relance officielle du projet du barrage vert qui est un projet intersectoriel situé au niveau de l'atlas saharien le cadre institutionnel a été mis en place notamment la loi des risques majeures qui identifie la sécheresse comme un risque et le projet de décret relatif au plan général de prévention contre la sécheresse.

Observations d'ordre général

S03 Cibles Volontaires source : Plan national de sécheresse Algérie L'objectif du plan national sécheresse de l'Algérie est d'encourager un changement de paradigme dans l'approche de la gestion de la sécheresse et de passer d'un système réactif basé sur la gestion de crise à un système proactif basé sur l'évaluation, la prévention et l'atténuation du risque. cette approche permet de : 1. Valoriser les approches sectorielles existantes, 2. Définir les insuffisances avérées, 3. Améliorer les systèmes de collecte de données aussi bien au niveau local que national 4. Engager des actions perfectibles en fonction des impacts obtenus.

S04-1 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface

Stocks de carbone organique du sol

L'évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface est un indicateur polyvalent utilisé pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1 et 4.

Des données quantitatives et une évaluation qualitative de l'évolution de cet indicateur sont communiquées au titre de l'indicateur de progrès S01-3 de l'objectif stratégique 1.

SO4-2 Évolution de l'abondance et de la répartition de certaines espèces

SO4-2.T1 : Estimations nationales de l'indice de la Liste rouge, mesurant la survie des espèces

Année	Indice de la Liste rouge	Limite inférieure	Limite supérieure	Observation
2000	0,91133	0,90766	0,91289	
2001	0,91103	0,90772	0,91276	
2002	0,91065	0,90737	0,9125	
2003	0,91045	0,90719	0,91222	
2004	0,91028	0,90627	0,91201	
2005	0,91017	0,90609	0,91165	
2006	0,91017	0,9054	0,91144	
2007	0,9102	0,90491	0,91135	
2008	0,91055	0,90458	0,91136	
2009	0,91078	0,90386	0,91147	
2010	0,91081	0,90283	0,91173	
2011	0,91065	0,90233	0,9121	
2012	0,91056	0,90175	0,91239	
2013	0,91039	0,90101	0,91289	
2014	0,9103	0,90075	0,91305	
2015	0,91005	0,9005	0,91339	
2016	0,90996	0,89897	0,91343	
2017	0,9099	0,89791	0,91383	
2018	0,90977	0,89792	0,91437	
2019	0,90962	0,89694	0,91445	
2020	0,90949	0,89596	0,91477	

Évaluation qualitative

SO4-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Facteurs responsables: directs (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Facteurs responsables: indirects (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Quels leviers sont-ils utilisés pour enrayer l'évolution négative et permettre un changement transformateur?	Interventions qui ont débouché sur une évolution positive de l'ILR	Observations
Négatif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Changement et d'affectation des terres 2. Changements climatiques 3. Pollution 4. 5. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Commerce 2. 3. 4. 5. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Incitations et renforcement des capacités 2. Droit de l'environnement et application de celui-ci 3. Coopération intersectorielle 4. 5. 		Parmi les espèces en danger critique figurent notamment la Gazelle de Cuvier qui a bénéficié d'un plan d'action et idem pour le singe magot

S0-4 : Générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Observations d'ordre général

S04-2.T1 : Estimations nationales de l'indice de la Liste rouge, mesurant la survie des espèces Données nationales non disponibles

SO4-3 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)

SO4-3.T1: National estimates of the average proportion of Terrestrial KBAs covered by protected areas (%)

Année	Proportion des sites se trouvant dans des aires protégées (%)	Limite inférieure	Limite supérieure	Observations
2000	14.32	14,32	14,32	
2001	22.47	22,47	22,47	
2002	22.47	22,47	22,47	
2003	26.11	26,11	26,11	
2004	31.71	31,71	31,71	
2005	33.18	33,18	33,18	
2006	33.18	33,18	33,18	
2007	33.18	33,18	33,18	
2008	33.18	33,18	33,18	
2009	34.65	34,65	34,65	
2010	34.65	34,65	34,65	
2011	35.38	35,38	35,38	
2012	35.38	35,38	35,38	
2013	35.38	35,38	35,38	
2014	35.38	35,38	35,38	
2015	35.38	35,38	35,38	
2016	35.38	35,38	35,38	
2017	35.38	35,38	35,38	
2018	35.38	35,38	35,38	
2019	36.47	36,47	36,47	
2020	36.47	36,47	36,47	

Évaluation qualitative

SO4-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évaluation qualitative	Observation
Accroissement	créations de nouvelles aires protégées au fil du temps (2000-2019) améliorations et actualisations des inventaires de biodiversités dans ces aires protégées

Observations d'ordre général

SO4-3 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème) Données nationales non disponibles Cependant, il convient de noter que l'Algérie dispose d'un certain nombre d'aires protégées qui ont été créées pour préserver la biodiversité et les écosystèmes uniques du pays. Ces zones protégées abritent une grande variété d'écosystèmes, notamment des montagnes, des déserts, des plaines et des cours d'eau, qui contiennent une riche biodiversité de plantes et d'animaux. En outre, l'Algérie est également signataire de la Convention sur la diversité biologique, ce qui implique l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. La création d'aires protégées est l'un des outils les plus importants pour atteindre ces objectifs, car elles permettent de protéger les habitats naturels et

SO-4 : Générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

les espèces qui y vivent. Sur le plan réglementaire l'Algérie a promulgué une loi sur la gestion des aires protégées.

SO4 Cibles Volontaires

SO4-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
----------	-------	----------------------	--	--------------

Renseignements complémentaires

S05-1 Ressources publiques bilatérales et multilatérales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources publiques internationales fournies et reçues aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales fournies

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↻

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales reçues

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↻

Niveau 2 : Tableau 1 Ressources financières fournies et reçues

Fourn/Reçu	Année	Montant total en dollars des États Unis	
		Engage-ment pris	Décaissés/Reçus
Provided	2016	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2017	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2018	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2019	Engage-ment pris 0	Versé 0
Received	2016	Engage-ment pris 166 967 ,00	Reçu 7 502 963 ,00
Received	2017	Engage-ment pris 22 415 158 ,66	Reçu 4 541 401 ,84
Received	2018	Engage-ment pris 19 301 846 ,53	Reçu 5 524 696 ,53
Received	2019	Engage-ment pris 3 320 359 ,96	Reçu 7 361 126 ,97
Total des ressources fournies:		0	0
Total des ressources reçues:		45 204 332 ,15	24 930 188 ,34

Documentation

	Explication
Année	
Bénéficiaire / Pourvoyeur	
Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	
Montant total en dollars des États Unis	
Secteur	
Renforcement des capacités	
Transfert de technologie	
Égalité des sexes	

SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national

	Explication
Canal	
Type de flux	
Instrument financier	
Type d'appui	
Montant des fonds mobilisés au moyen d'interventions publiques	
Renseignements complémentaires	

Observations d'ordre général

S05-2 Ressources publiques nationales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les dépenses publiques nationales, y compris les subventions et les recettes, dont les impôts, directement et indirectement liées à la mise en œuvre de la Convention, y compris des renseignements sur l'évolution de ces montants.

Évolution des dépenses publiques nationales et des ressources financières consacrées au niveau national aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↔

Évolution des recettes publiques nationales provenant des activités liées à la mise en œuvre de la Convention

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↔

Niveau 2 : Tableau 2 Ressources publiques nationales

	Année	Montants	Renseignements complémentaires
Dépenses publiques			
Directement liées à la lutte contre la DDTS			
Indirectement liées à la lutte contre la DDTS			
Subventions			
Subventions liées à la lutte contre la DDTS			
Réalizations des Travaux d'Aménagements des bassins versants des Barrages des zones de montagnes, et de lutte contre la dégradation des terres dans les zones steppique.	2020	68 355 872	en Dollar Américain
Plantation dans le cadre du programme national de Reboisement	2020	28 329 569	en Dollar Américain
Réalisation des actions de développement rural au titre du fonds de développement rural et mise en valeur des terres	2010	475 676 760	en Dollar Américain
Dépenses totales/total par an			

	Année	Montants	Renseignements complémentaires
Recettes publiques			
Taxes environnementales pour la conservation des ressources foncières et taxes liées à la lutte contre la DDTS			
Revenus totaux/total par an			

Documentation

	Explication
Dépenses publiques	
Subventions	
Recettes publiques	
Ressources nationales directement ou indirectement liées à la lutte contre la DDTS	

Votre pays a-t-il fixé un objectif d'augmentation et de mobilisation des ressources nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national

Oui

Non

plusieurs tranche financière sont prévue pour le projet barrage vert à l'horizon 2030 dans le cadre de la lutte contre la désertification et l'ensablement .

Observations d'ordre général

S05-3 Ressources privées internationales et nationales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources publiques internationales et nationales mobilisées par le secteur privé de votre pays aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ~

Évolution des ressources publiques nationales

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ~

Niveau 2 : Tableau 3 Ressources privées internationales et nationales

Année	Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	Montant total en dollars des États Unis	Instrument financier	Type d'institution	Bénéficiaire	Renseignements complémentaires
	Total	0				

Donner des informations méthodologiques utiles concernant les données présentées dans le tableau 3

Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et les milieux universitaires à fournir des ressources internationales et nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

Observations d'ordre général

Tableau 3 Ressources privées internationales et nationales : données non disponibles

S05-4 Transfert de technologie

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources fournies et reçues aux fins du transfert de technologie et de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales fournies

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↔

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales reçues

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↔

Niveau 2 : Tableau 4 Ressources fournies et reçues pour les mesures ou activités de transfert de technologie

Fourni Reçu	Année	Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	Montant	Bénéficiaire Pourvoyeur	Description et objectifs	Secteur	Type de technologie	Activités menées par	État d'avancement de l'activité	Calendrier d'exécution de la mesure ou de l'activité	Utilisation, incidence et résultats estimés	Renseignements complémentaires
Total fourni :			0	Total reçu :			0					

Donner des informations méthodologiques utiles concernant les données présentées dans le tableau 4

Communiquer des informations sur les hypothèses sous-jacentes, les définitions et les méthodes utilisées pour rendre compte des transferts de technologie assurés, reçus ou requis. Ajouter des liens vers des documents utiles.

Donner des informations sur les types de technologies nouvelles ou actuelles dont votre pays a besoin pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, et sur les difficultés rencontrées pour acquérir ou mettre au point ces technologies.

Observations d'ordre général

SO5-5 Appui futur aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

SO5-5.1 : Fourniture et mobilisation prévues de ressources nationales publiques et privées

Donner des informations sur les ressources nationales qu'il est prévu de fournir et de mobiliser aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des renseignements relatifs à l'indicateur SO5-2, ainsi que des informations sur les ressources financières publiques qu'il est prévu de verser, les secteurs cibles et les politiques nationales qu'il est prévu de mettre en œuvre.

SO5-5.2: Fourniture et mobilisation prévues de ressources internationales publiques et privées

Donner des informations sur les ressources internationales qu'il est prévu de fournir et de mobiliser aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur les ressources financières publiques et l'appui qu'il est prévu de consacrer au renforcement des capacités et au transfert de technologie, sur les régions et pays cibles, et sur les programmes et politiques prévus et les priorités fixées.

SO5-5.3 : Ressources nécessaires

Communiquer des informations sur les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la Convention, notamment sur les projets qui ont le plus besoin de ressources et les régions qui ont le plus besoin d'aide et auxquels votre pays a accordé le plus d'attention.

Observations d'ordre général

L'Algérie prévoit de mobiliser: Des ressources financières pour la mise en œuvre de la Convention. Les sources de financement comprennent le budget national, les financements internationaux et les partenariats public-privé. comme exemple le projet Barrage vert qui mobilise une enveloppe de soixante quinze milliard de dinars algériens (549139200 Dollar Américain) du budget de l'état algérienne d'ici 2030. Des ressources humaines qualifiées pour la mise en œuvre de la Convention. Cela comprend des experts et des professionnels dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'eau et de la foresterie. Des ressources naturelles pour lutter contre la désertification. Cela comprend l'utilisation durable des terres, la gestion durable de l'eau, la conservation de la biodiversité et la promotion de l'agroforesterie. Des technologies pour la mise en œuvre de la Convention. Cela comprend des technologies innovantes pour la gestion de l'eau, la lutte contre l'érosion et la gestion des sols.

Sources financières et non financières

Mobilisation accrue de ressources:

Souhaitez-vous faire part de la façon dont votre pays a mobilisé davantage de ressources au cours de la période considérée ?

- Oui
 Non

Quels ont été les types de ressources mobilisées (cochez toutes les cases correspondantes) ?

- Ressources financières
 Ressources non financières

Quelles sources ont été mobilisées ?

- Sources internationales
 Sources nationales
 Sources publiques
 Sources privées
 Collectivités locales
 Sources de financement non traditionnelles
 Financement de l'action climatique
 Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire cette expérience :

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Comment avez-vous fait en sorte que les femmes bénéficient de ces sources de financement ou y aient accès ?

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir toute autre information complémentaire que vous jugez utile :

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mobiliser des ressources financières ou non financières aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

- Oui
 Non

Utilisation de la neutralité en matière de dégradation des terres comme cadre pour accroître l'investissement :

De votre point de vue, avez-vous tiré parti de la neutralité en matière de dégradation des terres pour renforcer la cohérence, l'efficacité et les multiples avantages des investissements ?

- Oui

Non

Amélioration des institutions et mécanismes de financement existants ou novateurs

De votre point de vue, votre pays a-t-il amélioré l'utilisation des mécanismes et des institutions de financement existants ou novateurs ?

Oui

Non

Est-ce que cela a été fait par l'un des moyens suivants (cochez toutes les cases qui s'appliquent) ?

Mécanismes de financement existants

Mécanismes de financement novateurs

FEM

Autres fonds (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire cette expérience :

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à améliorer les mécanismes et les institutions de financement existants ou novateurs ?

Oui

Non

Politique et planification

Programmes d'action :

Votre pays a-t-il élaboré son programme d'action national ou a-t-il participé à son élaboration, à sa mise en œuvre, à sa révision ou à son suivi régulier ?

- Oui
 Non

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

élaboration du PANLCD Algérie en 2004 puis redynamisé en 2007 qui a été aligné en 2011 au plan stratégique 2008-2018

Considérez-vous que les programmes et/ou plans d'action ont été couronnés de succès et quelles sont, selon vous, les principales raisons de ce succès (ou, dans le cas contraire, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Politiques et conditions appropriées :

Au cours de la période considérée, votre pays a-t-il mis en place ou contribué à mettre en place des politiques et des conditions appropriées visant à promouvoir et/ou appliquer des moyens de lutter contre la désertification et la dégradation des terres et d'atténuer les effets de la sécheresse ?

- Oui
 Non

Ces politiques et ces conditions visaient à (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Promouvoir des moyens de lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS)
 Appliquer des moyens de lutter contre la DDTS
 Protéger les droits fonciers des femmes
 Améliorer l'accès des femmes aux ressources naturelles, productives et/ou financières
 Autre (préciser)

Laquelle des options ci-après décrit le plus exactement ces activités (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Prévention des effets de la DDTS
 Interventions de secours suite aux contraintes d'ordre environnemental et/ou socioéconomique exercées sur les écosystèmes et/ou les populations par la DDTS
 Interventions de relèvement suite aux contraintes d'ordre environnemental et/ou socioéconomique exercées sur les écosystèmes et/ou les populations par la DDTS
 Participation des femmes à la prise de décisions
 Exercice et promotion des droits fonciers des femmes et amélioration de l'accès des femmes aux ressources foncières
 Renforcement des capacités des femmes de contribuer à la mise en œuvre efficace de la Convention
 Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays/sous-région/région

/institution.

Considérez-vous que ces politiques ont permis de promouvoir ou d'appliquer des moyens de lutter contre la DDTS, notamment en matière de prévention, de secours et de relèvement, et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ou d'échec ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en place des politiques et des conditions appropriées visant à promouvoir et appliquer des moyens de lutter contre la désertification et la dégradation des terres et d'atténuer les effets de la sécheresse, y compris des mesures de prévention, de secours et de relèvement ?

- Oui
 Non

Synergies :

De votre point de vue, votre pays a-t-il exploité les synergies et intégré la DDTS dans des plans nationaux élaborés au titre des autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement, en particulier des autres conventions de Rio, et dans d'autres engagements internationaux ?

- Oui
 Non

Les actions de votre pays visaient à (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Tirer parti des activités de lutte contre la DDTS en exploitant les synergies avec d'autres plans nationaux relevant des autres conventions de Rio
 Intégrer la DDTS dans les plans nationaux
 Tirer parti des synergies avec d'autres stratégies de lutte contre la DDTS
 Intégrer la DDTS dans d'autres engagements internationaux
 Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

intégrer la DDTS dans nos actions d'adaptation aux effets des changements climatique

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Prise en considération de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse :

De votre point de vue, votre pays a-t-il pris des mesures concrètes pour prendre en considération la DDTS dans les politiques économiques, environnementales et sociales afin d'accroître les effets et l'efficacité de la mise en œuvre de la Convention ?

- Oui
 Non

Dans l'affirmative, la DDTS a été prise en considération dans (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Les politiques économiques
 Les politiques environnementales
 Les politiques sociales
 Les politiques foncières
 Les politiques en matière d'égalité des sexes
 Les politiques agricoles
 Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Politiques relatives à la sécheresse :

Votre pays a-t-il mis en place ou est-il en train de mettre en place des politiques, des mesures et des modes de gouvernance nationaux pour la prévention et la gestion des situations de sécheresse ?

- Oui
 Non

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en place des politiques, des mesures et des modes de gouvernance pour la prévention et la gestion des situations de sécheresse, en application de la Convention ?

Oui

Non

Agir sur le terrain

Pratiques de gestion durable des terres:

Votre pays a-t-il mis en œuvre ou est-il en train de mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des terres (GDT) pour lutter contre la DDTS ?

- Oui
 Non

Quels types de pratiques de GDT sont mises en œuvre ?

- Agroforesterie
- Fermeture de certaines zones (arrêt de l'utilisation, appui à la régénération)
- Apiculture, pisciculture, etc
- Mesure utilisant la technique des pentes transversales
- Réduction écosystémique des risques de catastrophe
- Efficacité énergétique
- Gestion des plantations forestières
- Jardins familiaux
- Amélioration de la végétation basse/de la couverture végétale
- Amélioration des variétés végétales et des espèces animales
- Gestion intégrée des cultures et du bétail
- Gestion intégrée des nuisibles et des maladies (y compris l'agriculture biologique)
- Gestion intégrée de la fertilité des sols
- Gestion de l'irrigation (y compris l'adduction d'eau, le drainage)
- Réduction au minimum de la perturbation des sols
- Gestion des forêts naturelles et semi-naturelles
- Pastoralisme et gestion des pâturages
- Mesures après-récolte
- Système de rotation (rotation des cultures, jachères, agriculture itinérante)
- Gestion des eaux de surface (source, rivière, lacs, mer)
- Drainage et dérivation de l'eau
- Récupération de l'eau
- Protection/gestion des zones humides
- Brise-vent/rideau brise-vent
- Gestion des déchets/gestion des eaux usées
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

Considérez-vous que les pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Comment avez-vous fait participer les femmes et les jeunes à ces activités ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en œuvre des pratiques de GDT ?

- Oui
 Non

Restauration et remise en état:

Votre pays a-t-il mis en application ou est-il en train de mettre en application des pratiques de restauration et de remise en état visant à contribuer à rétablir les fonctions et les services fournis par les écosystèmes ?

- Oui
 Non

Quels types de pratiques de restauration et de remise en état sont mis en application ?

- Restauration/amélioration de l'état des zones boisées
- Augmentation de l'étendue de la zone boisée
- Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées
- Restauration/amélioration de l'état des prairies
- Restauration/amélioration de l'état des zones humides
- Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone
- Gestion des surfaces artificielles
- Restauration/amélioration de l'état des zones protégées
- Augmentation de l'étendue des zones protégées
- Amélioration de la gestion des côtes
- Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques)
- Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres
- Réduction/arrêt de la conversion des terres à utilisations multiples
- Rétablissement/amélioration des fonctions multiples
- Rétablissement de la productivité et des réserves de carbone organique du sol des terres cultivées et des prairies
- Autre/Général/Non spécifié

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

Considérez-vous que les pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Comment avez-vous fait participer les femmes et les jeunes aux activités de GDT ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en application des pratiques de régénération et de remise en état visant à contribuer

à rétablir les fonctions et les services fournis par les écosystèmes ?

- Oui
 Non

Gestion des risques de sécheresse et systèmes d'alerte rapide :

Votre pays élabore-t-il un plan de gestion des risques de sécheresse, des systèmes de surveillance ou d'alerte rapide et des programmes de protection sociale pour lutter contre la DDTS ?

- Oui
 Non

Dans l'affirmative, la DDTS a été prise en considération dans (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Un plan de gestion des risques de sécheresse
 Des systèmes de surveillance et d'alerte rapide
 Des programmes de protection sociale

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Si vous avez élaboré ou élaborez un plan de gestion des risques de sécheresse dans le cadre de l'Initiative sur la sécheresse, fournir ci-dessous des informations sur les activités entreprises.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à élaborer des systèmes de gestion des risques de sécheresse, de surveillance ou d'alerte rapide et des programmes de protection sociale pour lutter contre la DDTS ?

- Oui
 Non

Nouveaux moyens de subsistance:

Votre pays encourage-t-il les pratiques permettant l'adoption de nouveaux moyens de subsistance dans le cadre de la DDTS ?

- Oui
 Non

Pourriez-vous énumérer quelques pratiques appliquées au niveau national pour promouvoir de nouveaux moyens de subsistance ?

- Diversification des cultures
 Pratiques d'agroforesterie

- Pâturage tournant
- Systèmes agricoles pluviaux et irrigués
- Petits jardins potagers
- Production de biens artisanaux
- Production d'énergie renouvelable
- Écotourisme
- Production de plantes médicinales et aromatiques
- Aquaculture utilisant des eaux usées recyclées
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Considérez-vous que votre pays prend des mesures particulières visant à faire participer les femmes et les jeunes à la promotion de nouveaux moyens de subsistance ?

- Oui
- Non

Donner toute précision utile

Mise en place de systèmes de partage des connaissances :

Votre pays a-t-il mis en place des systèmes de partage des informations et des connaissances sur les meilleures pratiques et méthodes de gestion des situations de sécheresse et de facilitation de la constitution de réseaux en la matière ?

- Oui
- Non

Considérez-vous que votre pays a pris des mesures visant à favoriser l'accès des femmes aux connaissances et aux technologies ?

- Oui
- Non

Donner toute précision utile

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

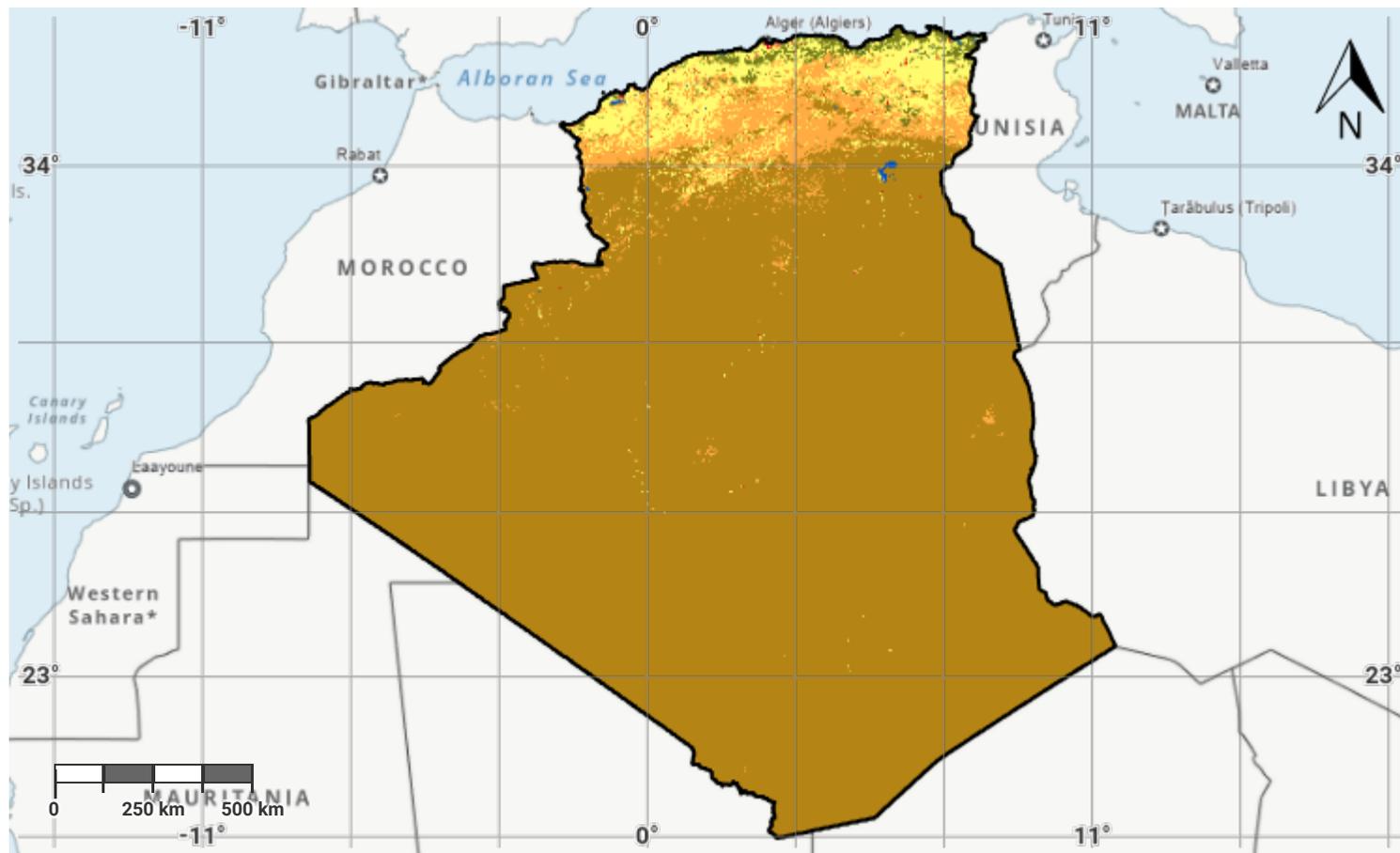
Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Autres fichiers pour le rapport

CARTE DE SENSIBILITE A LA DESERTIFICATION	Télécharger	240,2 Kio
so5	Télécharger	28,6 Kio

Algeria – S01-1.M1

Land cover in the initial year of the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

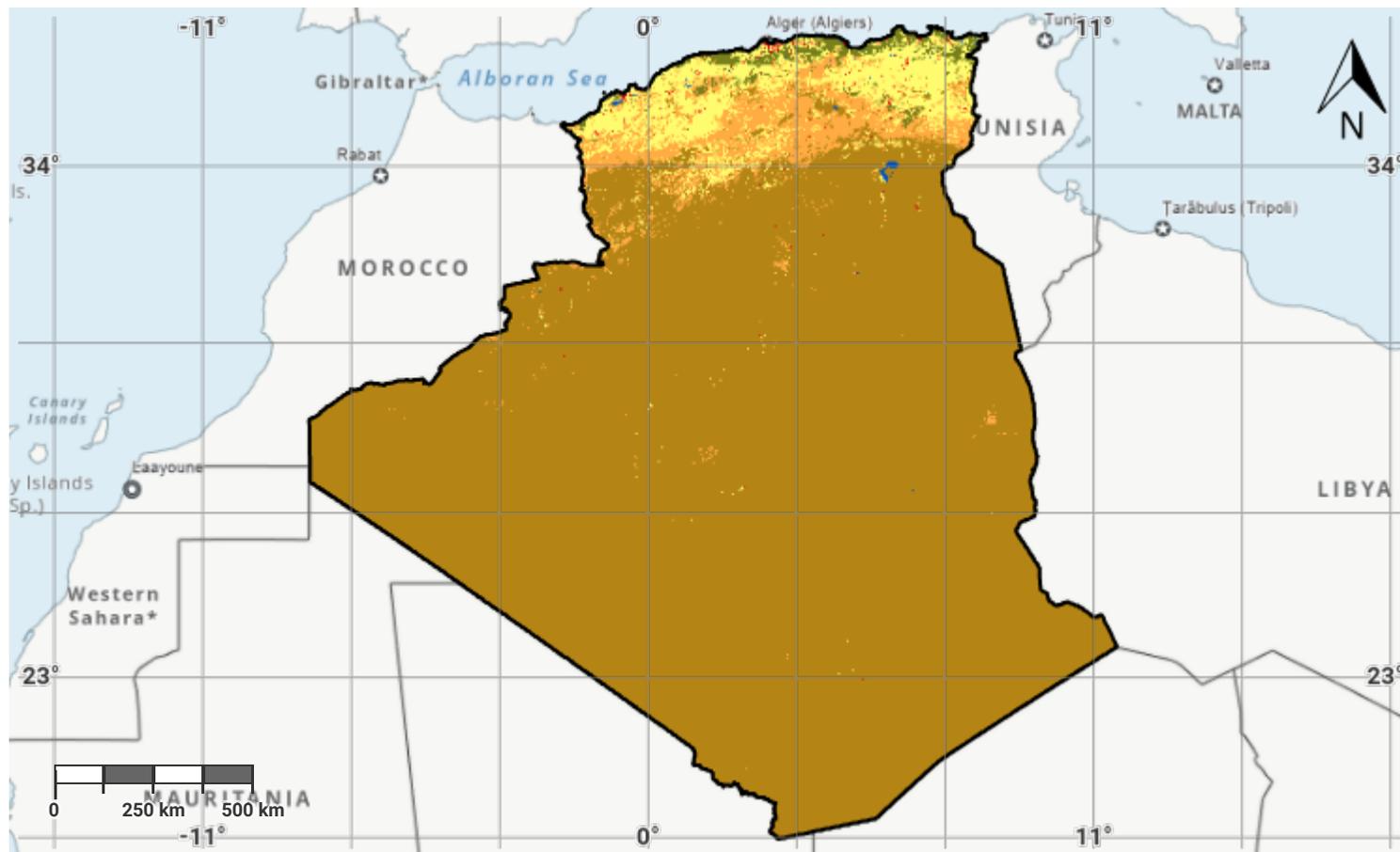
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Algeria – S01-1.M2

Land cover in the baseline year



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

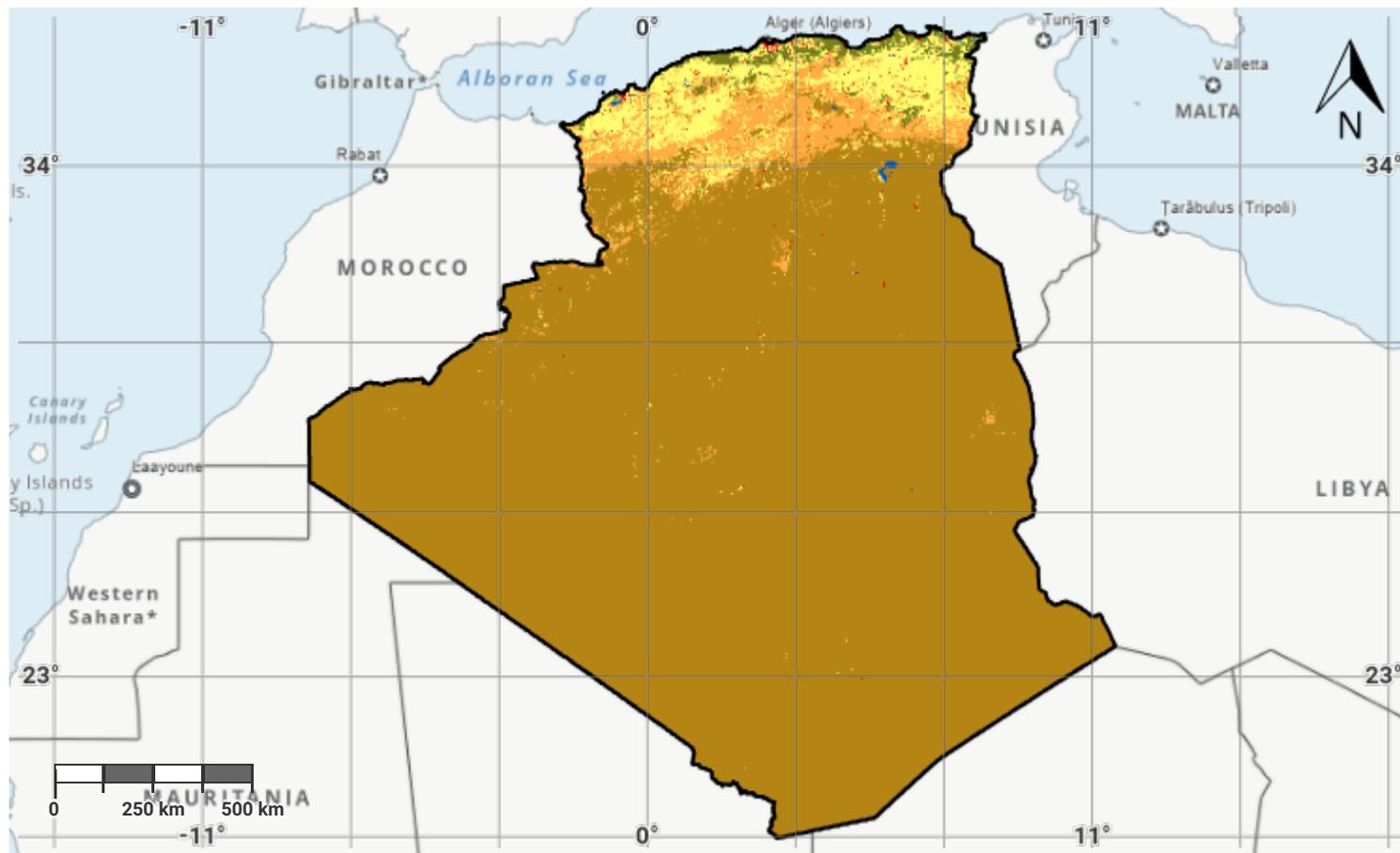
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Algeria – S01-1.M3

Land cover in the latest reporting year



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Algeria – SO1-1.M4

Land cover change in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

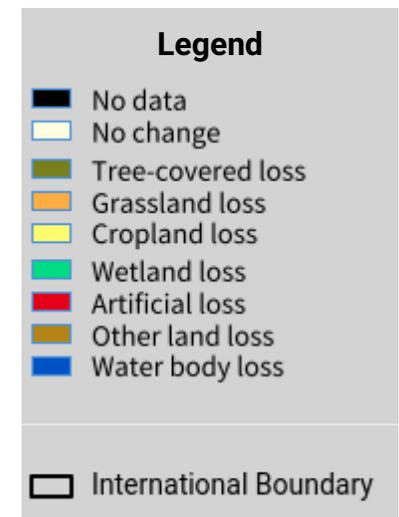
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Algeria – S01-1.M5

Land cover change in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

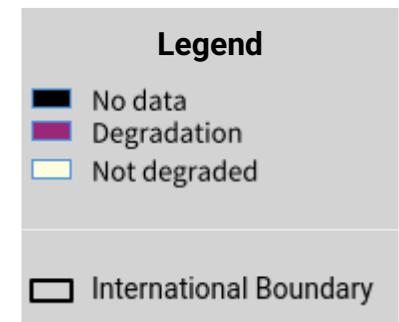
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Algeria – S01-1.M6

Land cover degradation in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Algeria – SO1-1.M7

Land cover degradation in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

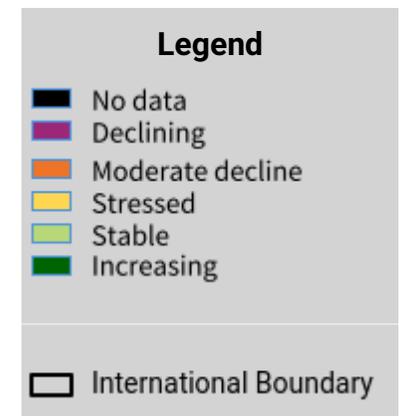
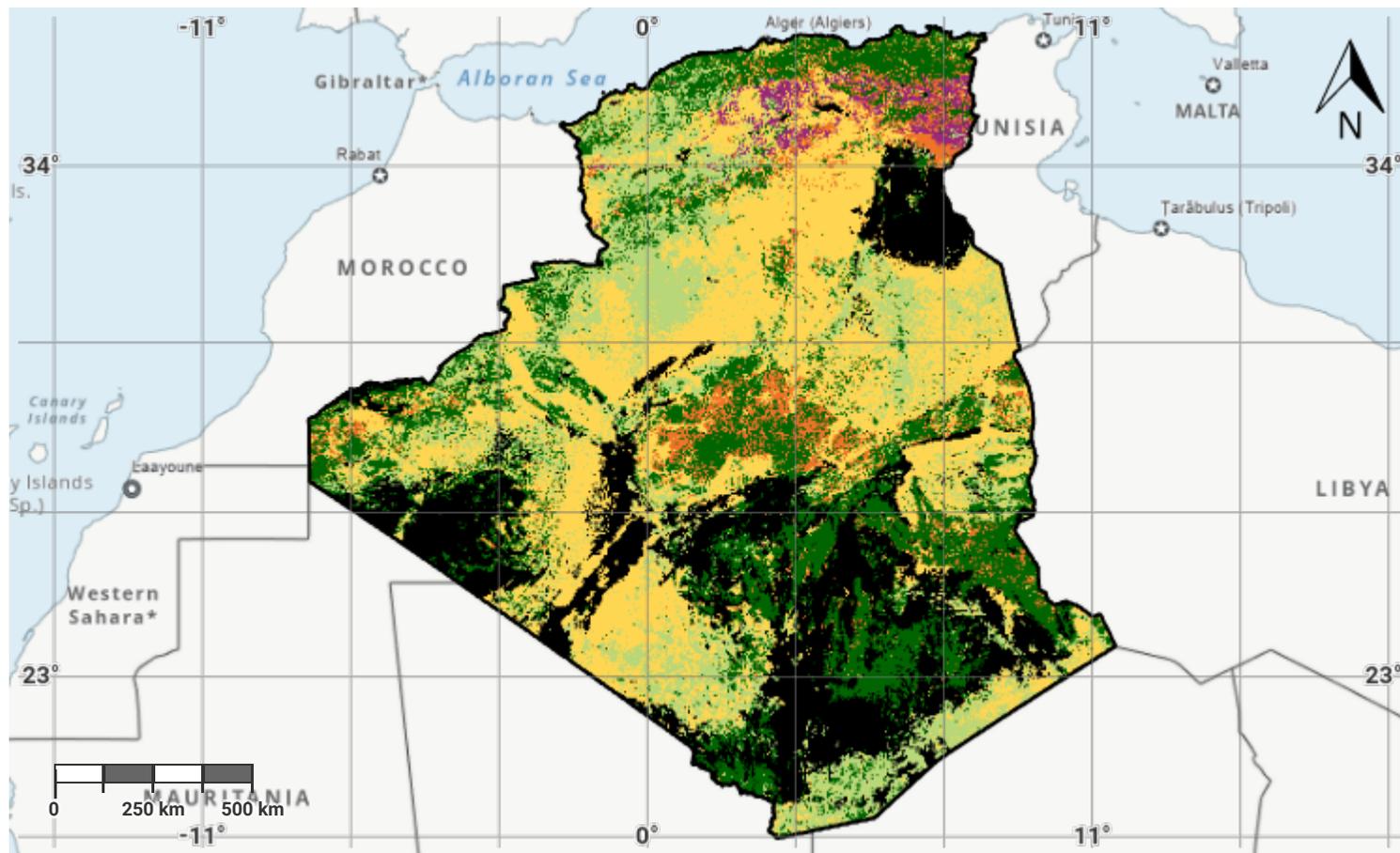
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Algeria – S01-2.M1

Land productivity dynamics in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

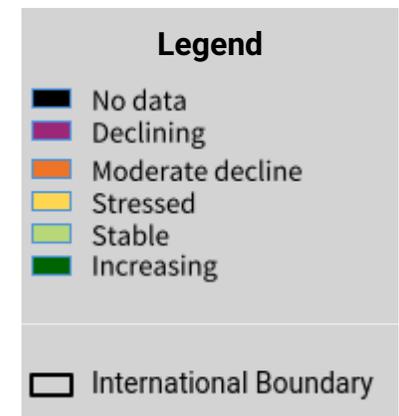
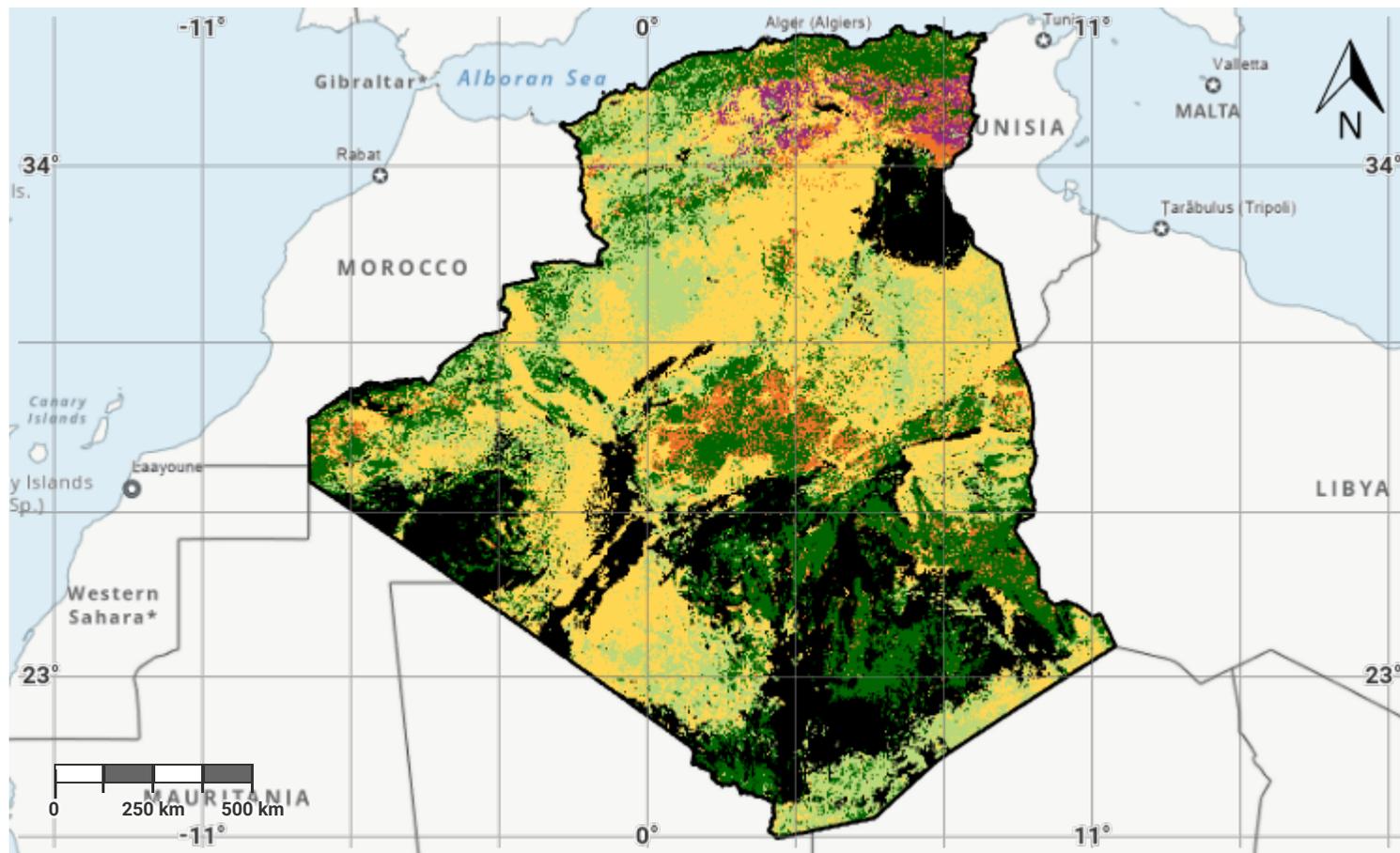
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Algeria – SO1-2.M2

Land productivity dynamics in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

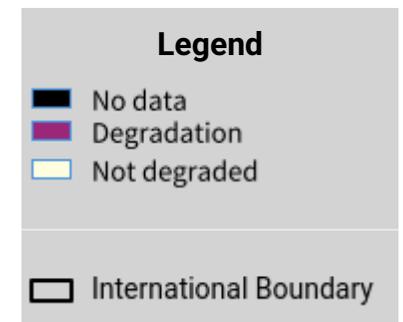
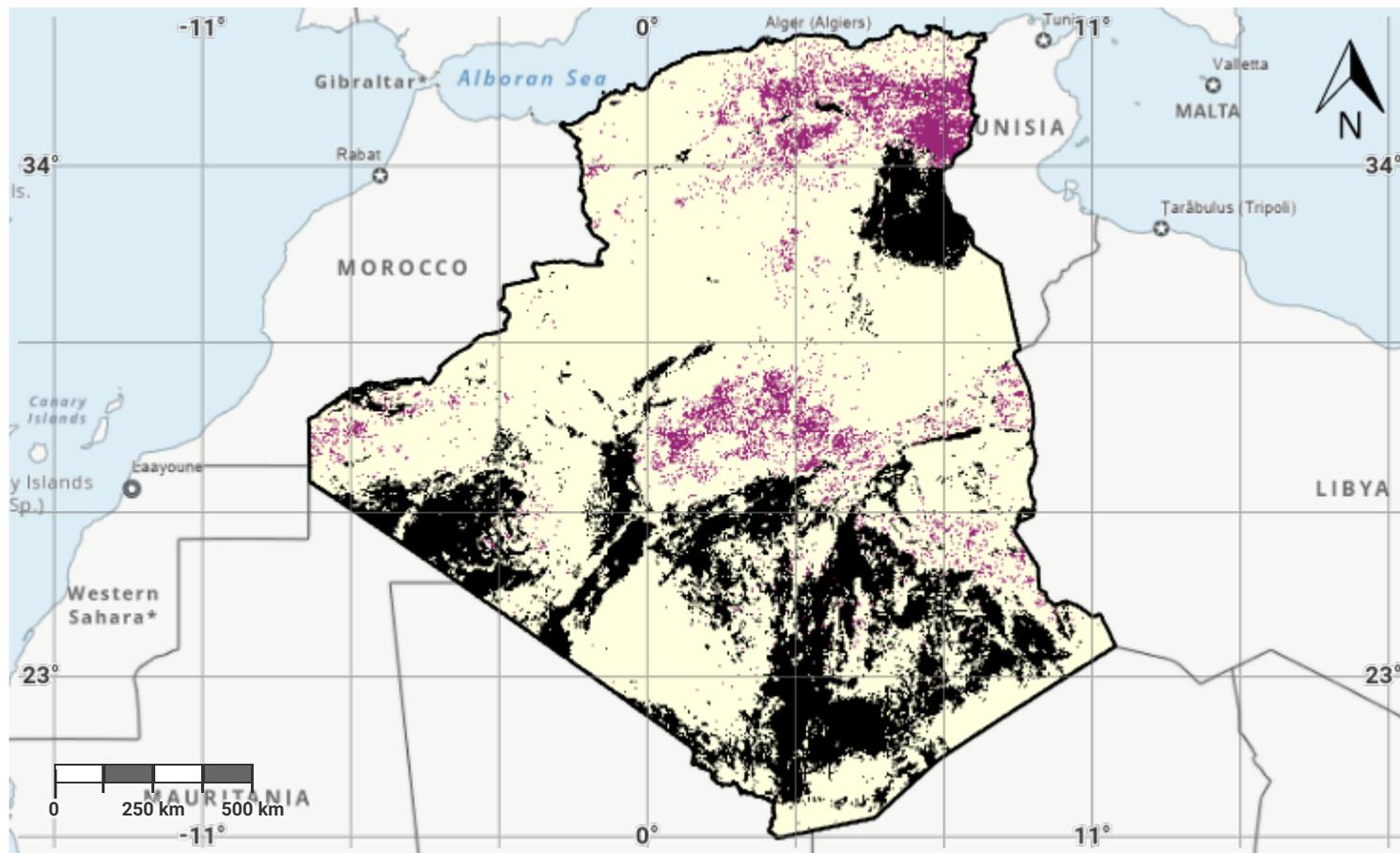
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyr: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Algeria – S01-2.M3

Land productivity degradation in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

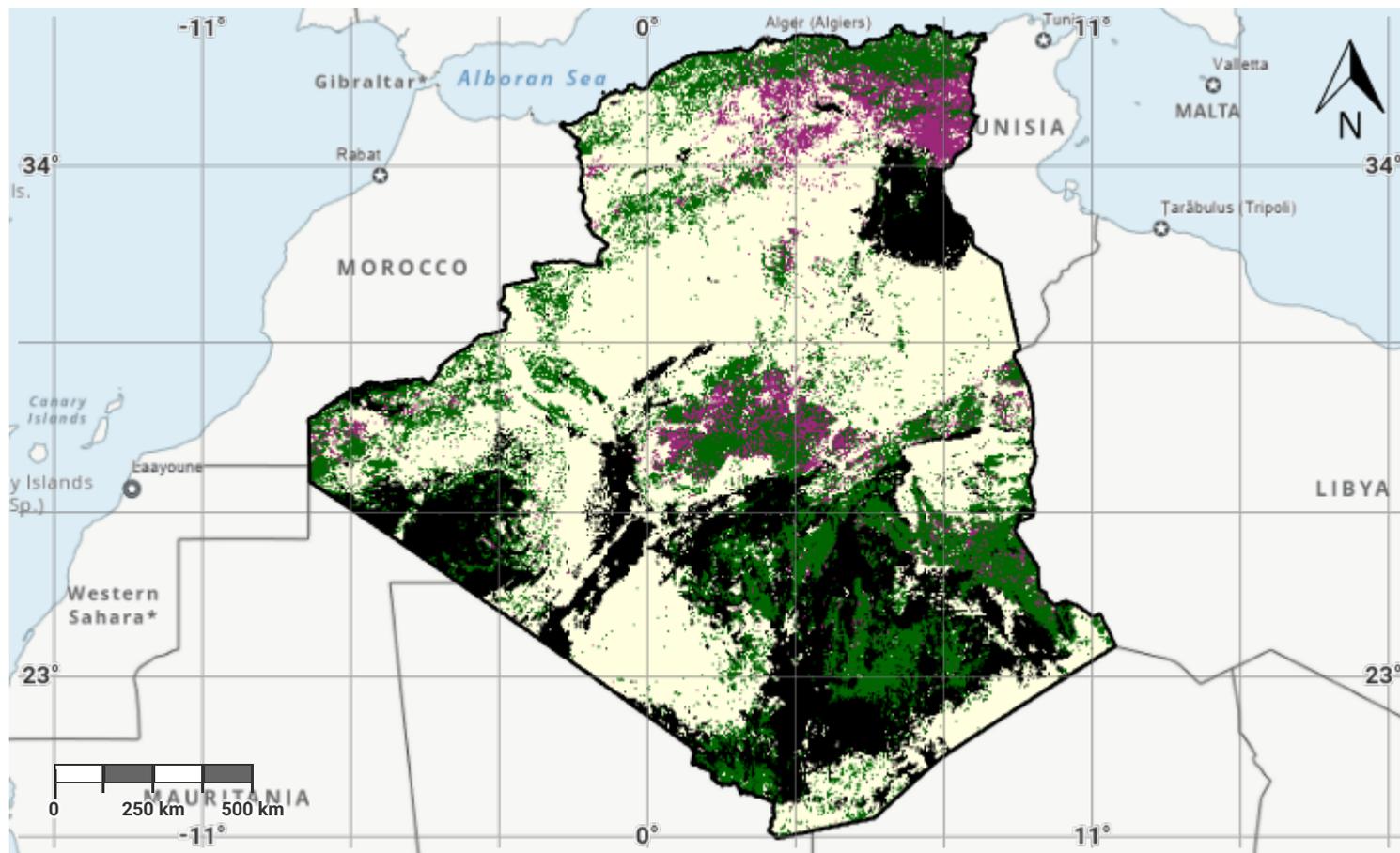
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Algeria – SO1-2.M4

Land productivity degradation in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

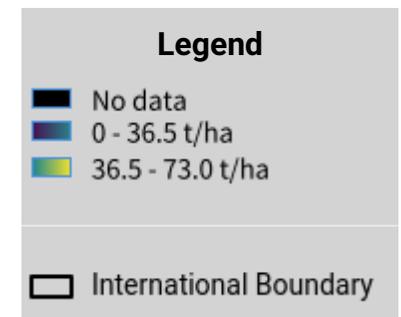
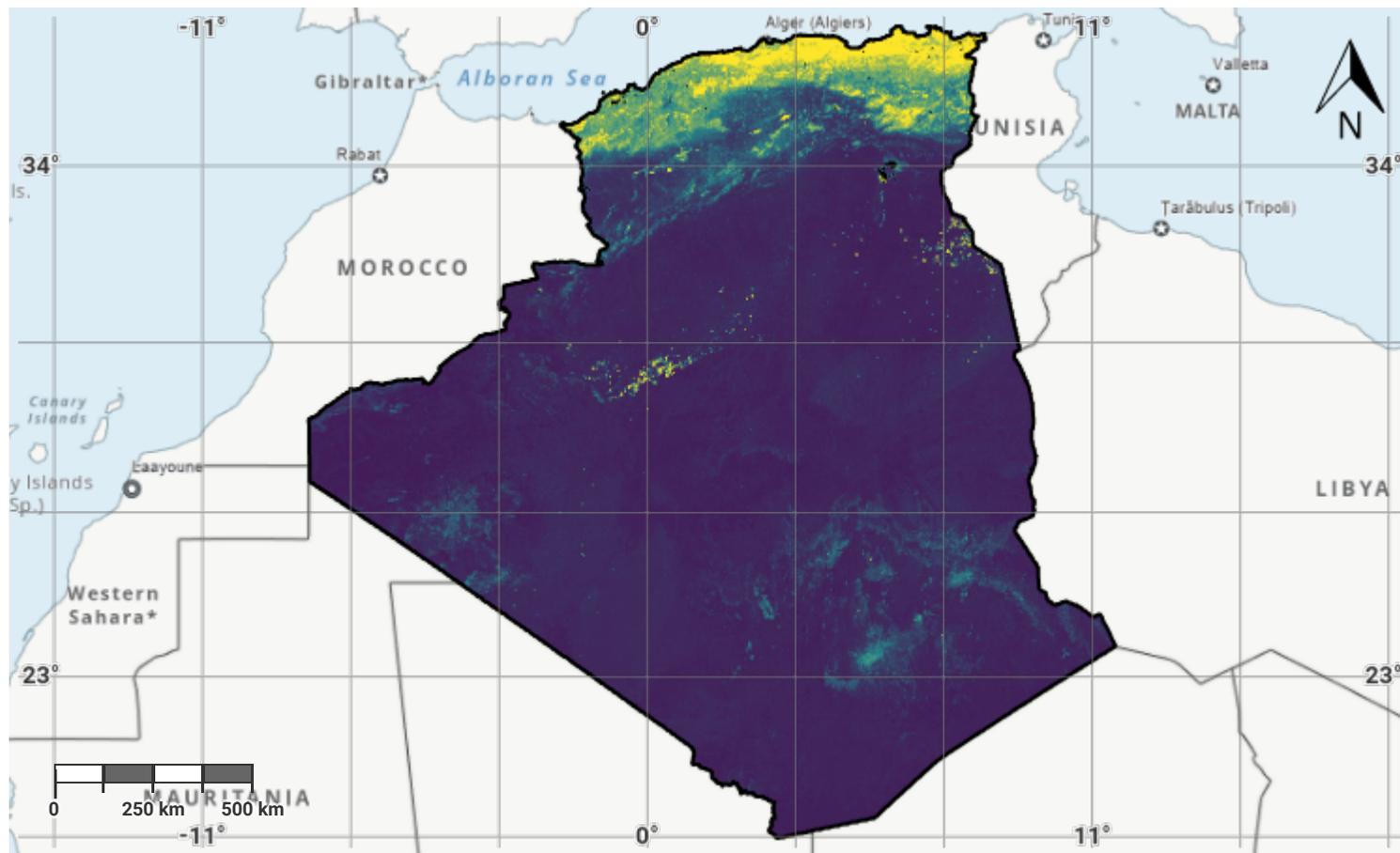
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Algeria – S01-3.M1

Soil organic carbon stock in the initial year of the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

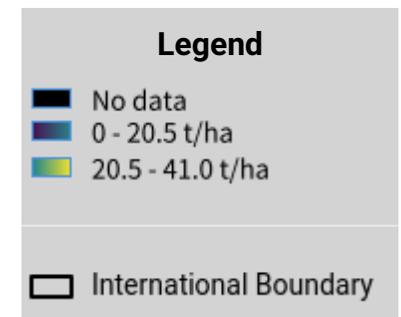
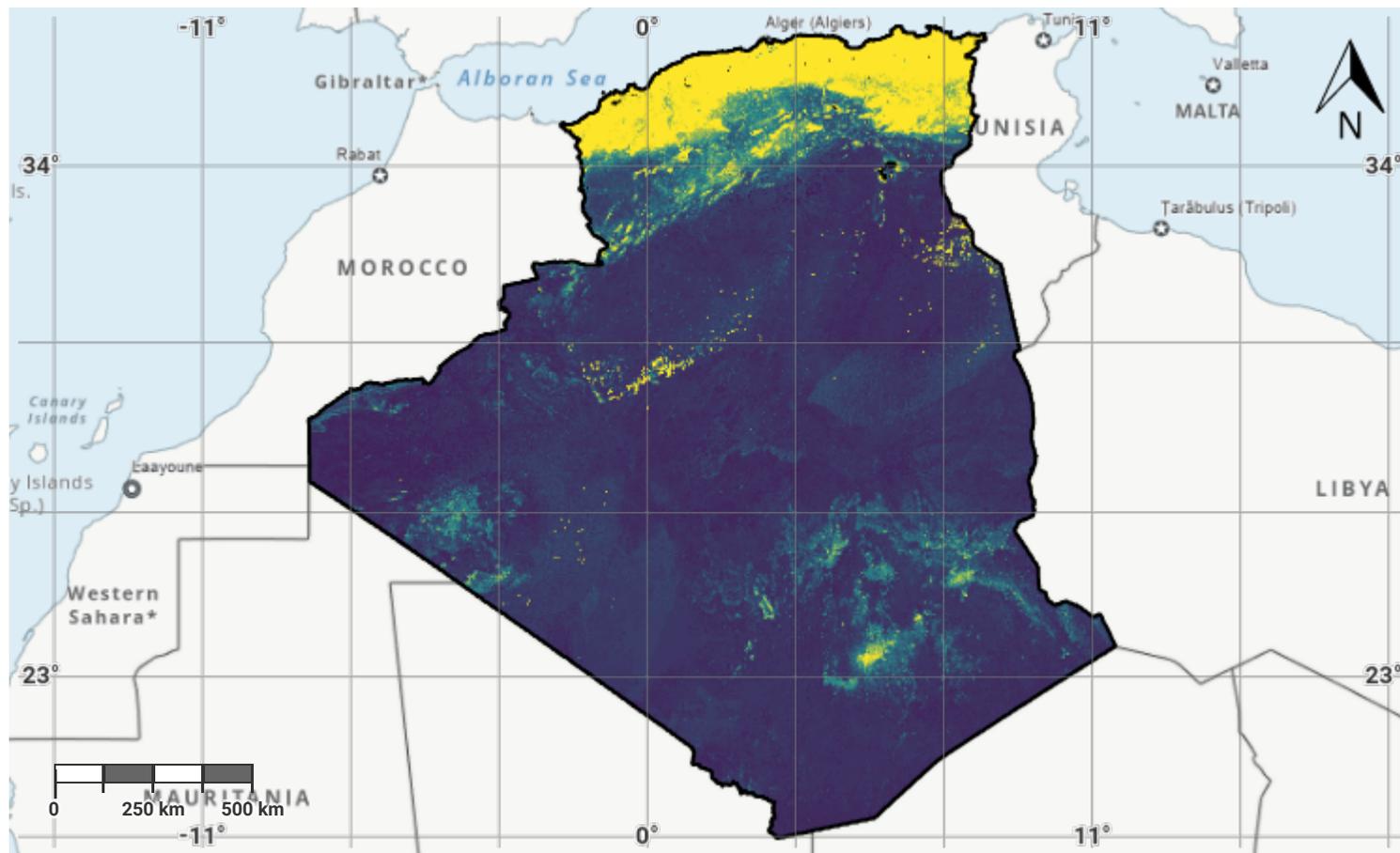
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Algeria – SO1-3.M2

Soil organic carbon stock in the baseline year



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

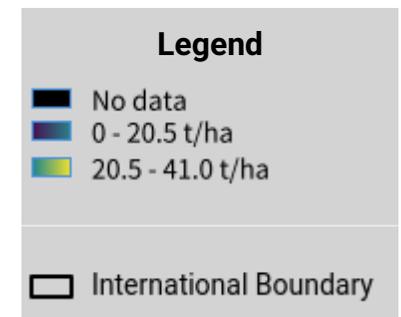
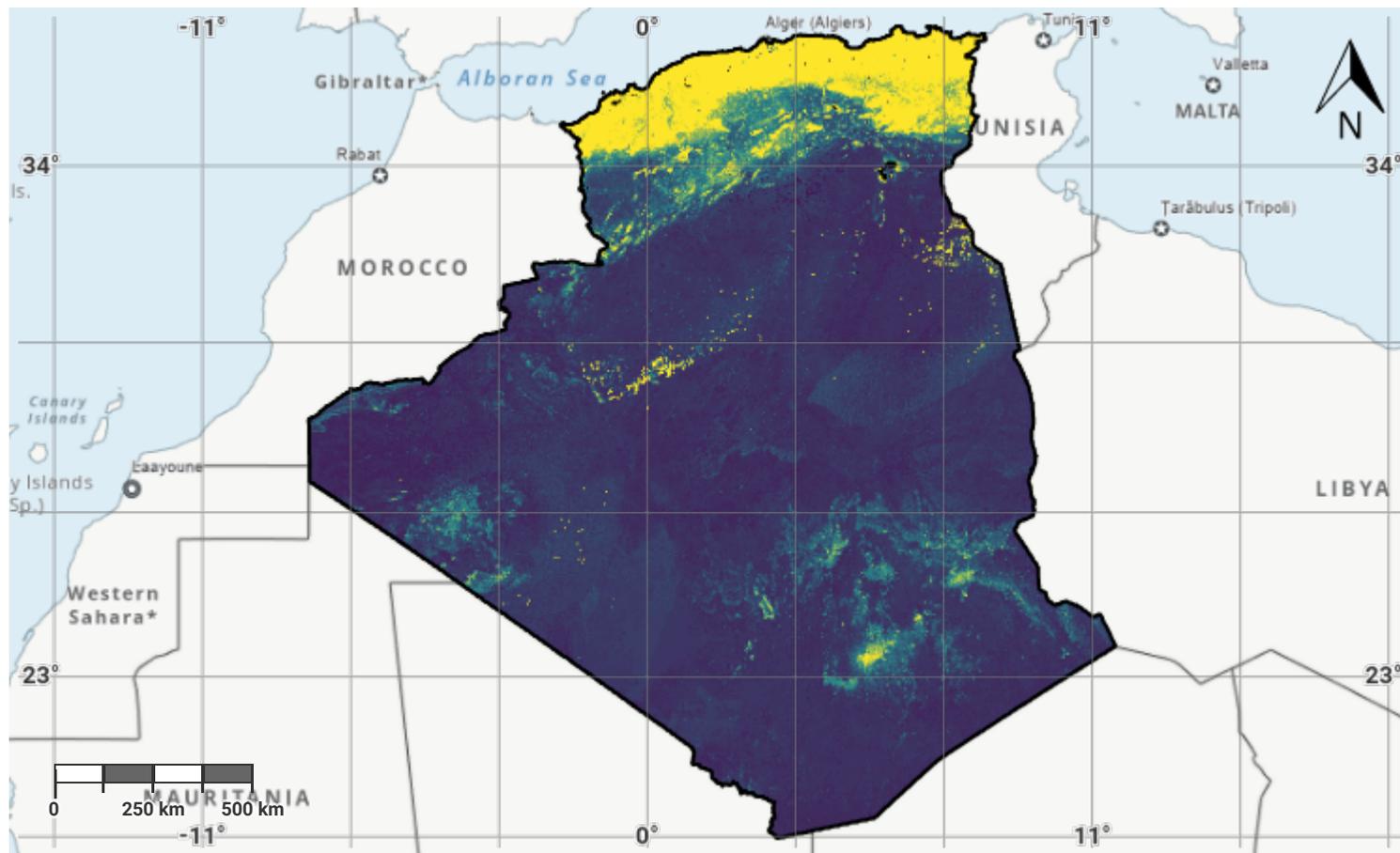
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Algeria – SO1-3.M3

Soil organic carbon stock in the latest reporting year



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

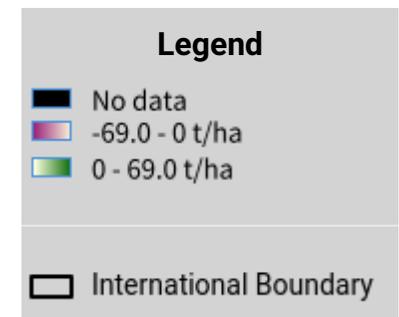
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Algeria – SO1-3.M4

Change in soil organic carbon stock in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

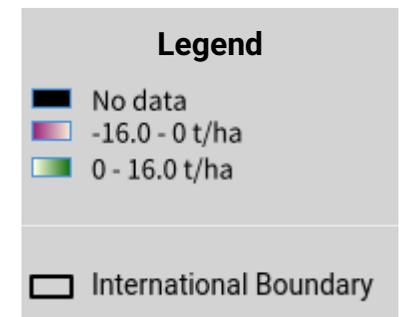
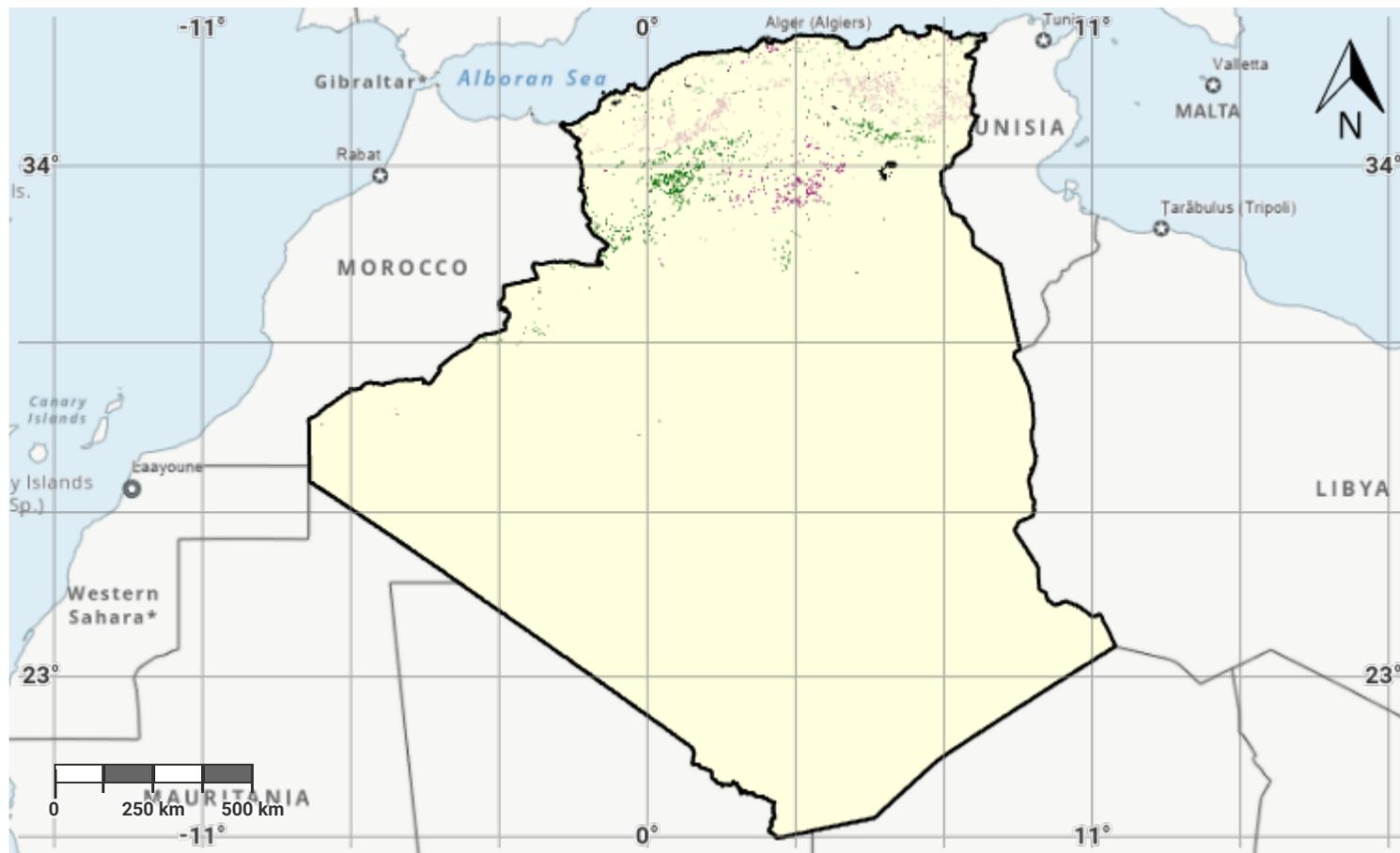
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Algeria – SO1-3.M5

Change in soil organic carbon stock in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

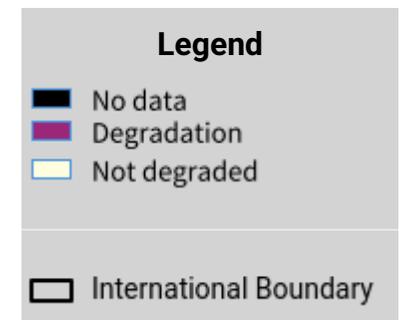
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Algeria – SO1-3.M6

Soil organic carbon degradation in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

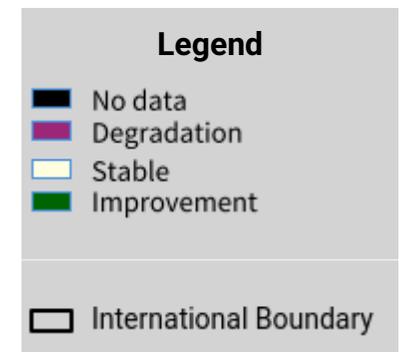
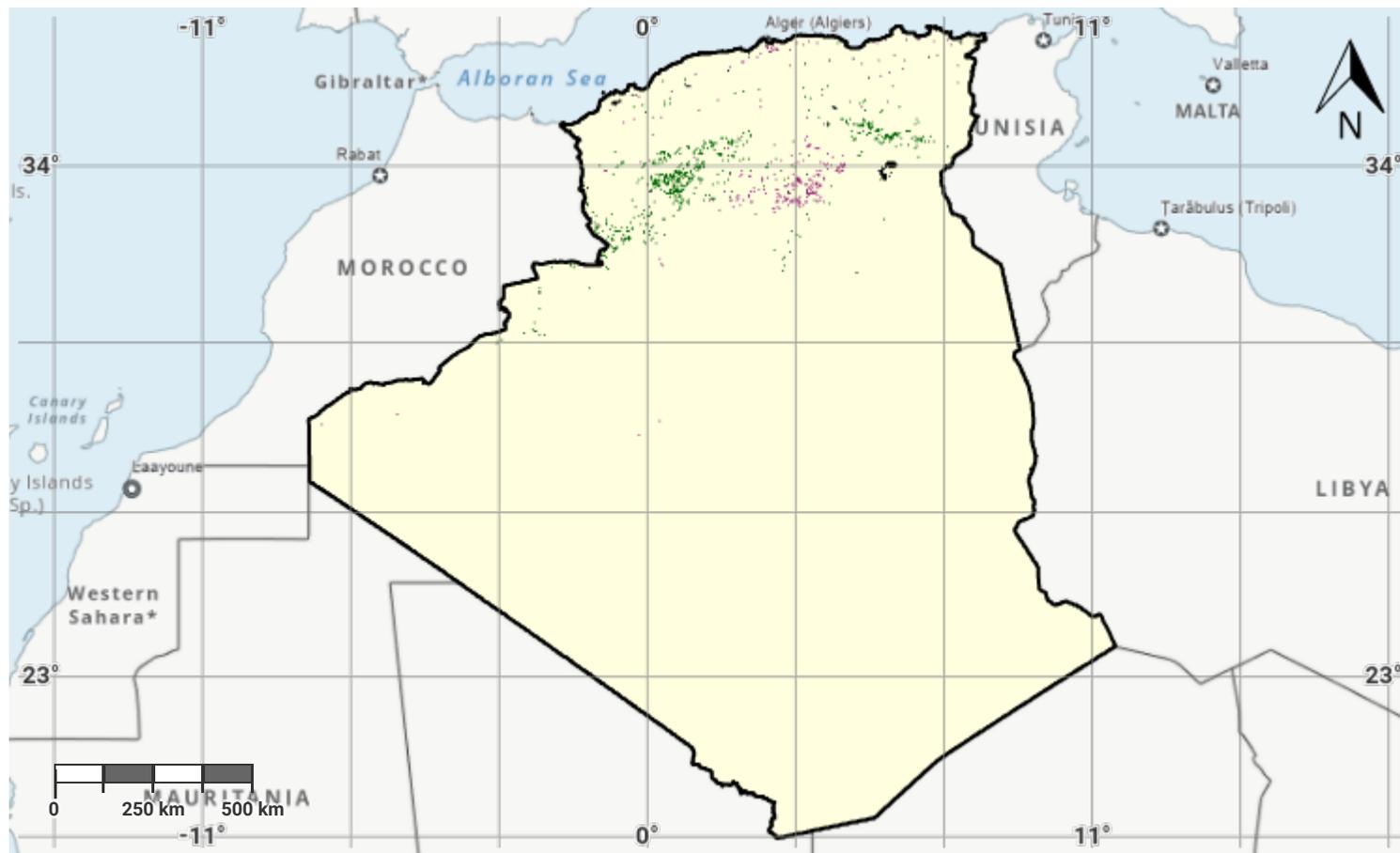
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Algeria – SO1-3.M7

Soil organic carbon degradation in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

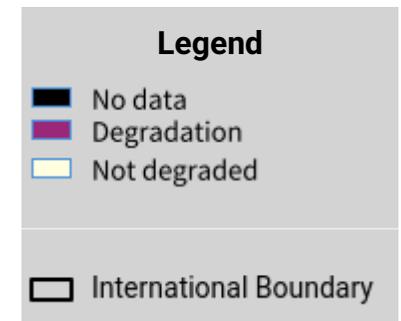
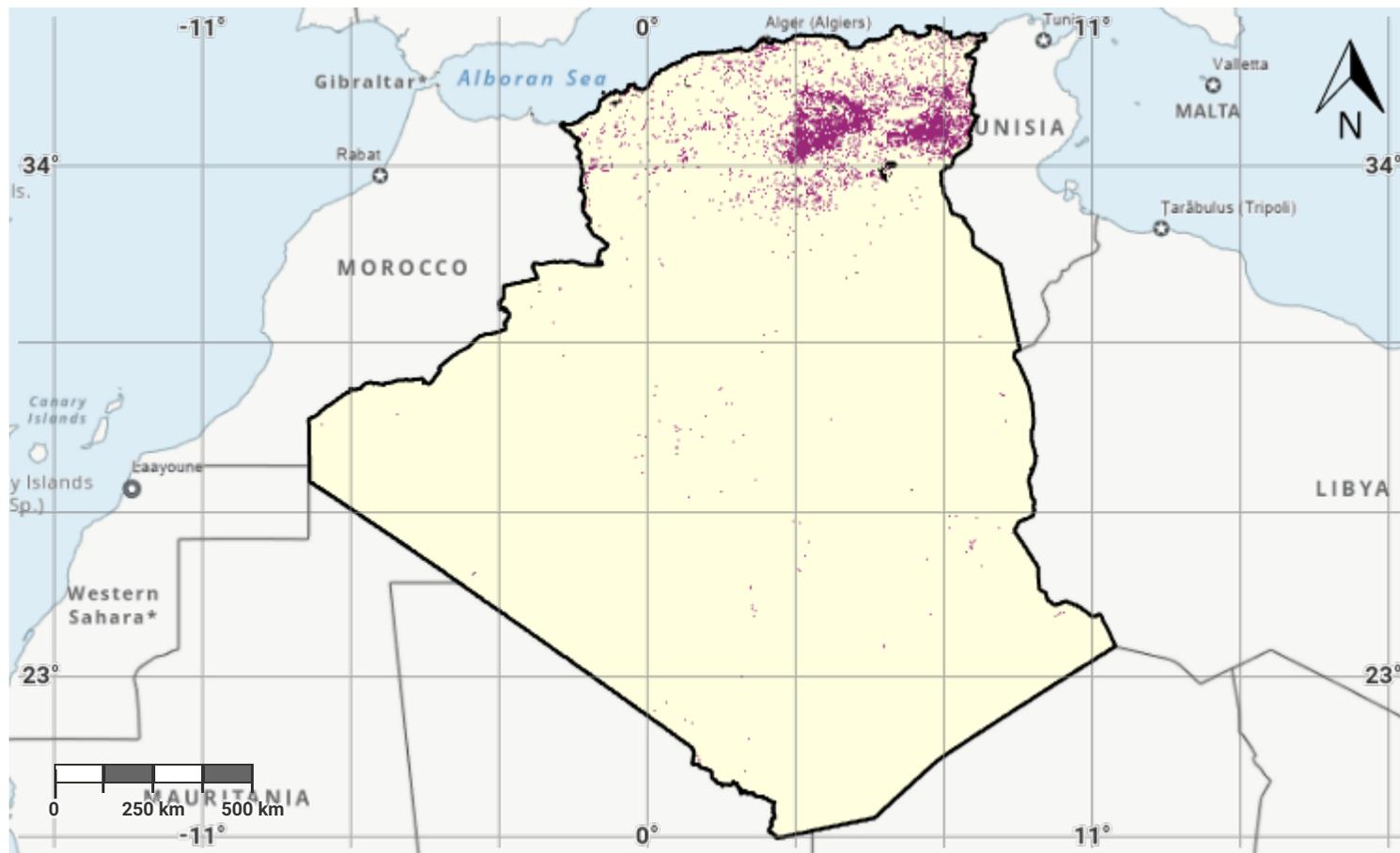
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Algeria – SO1-4.M1

Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

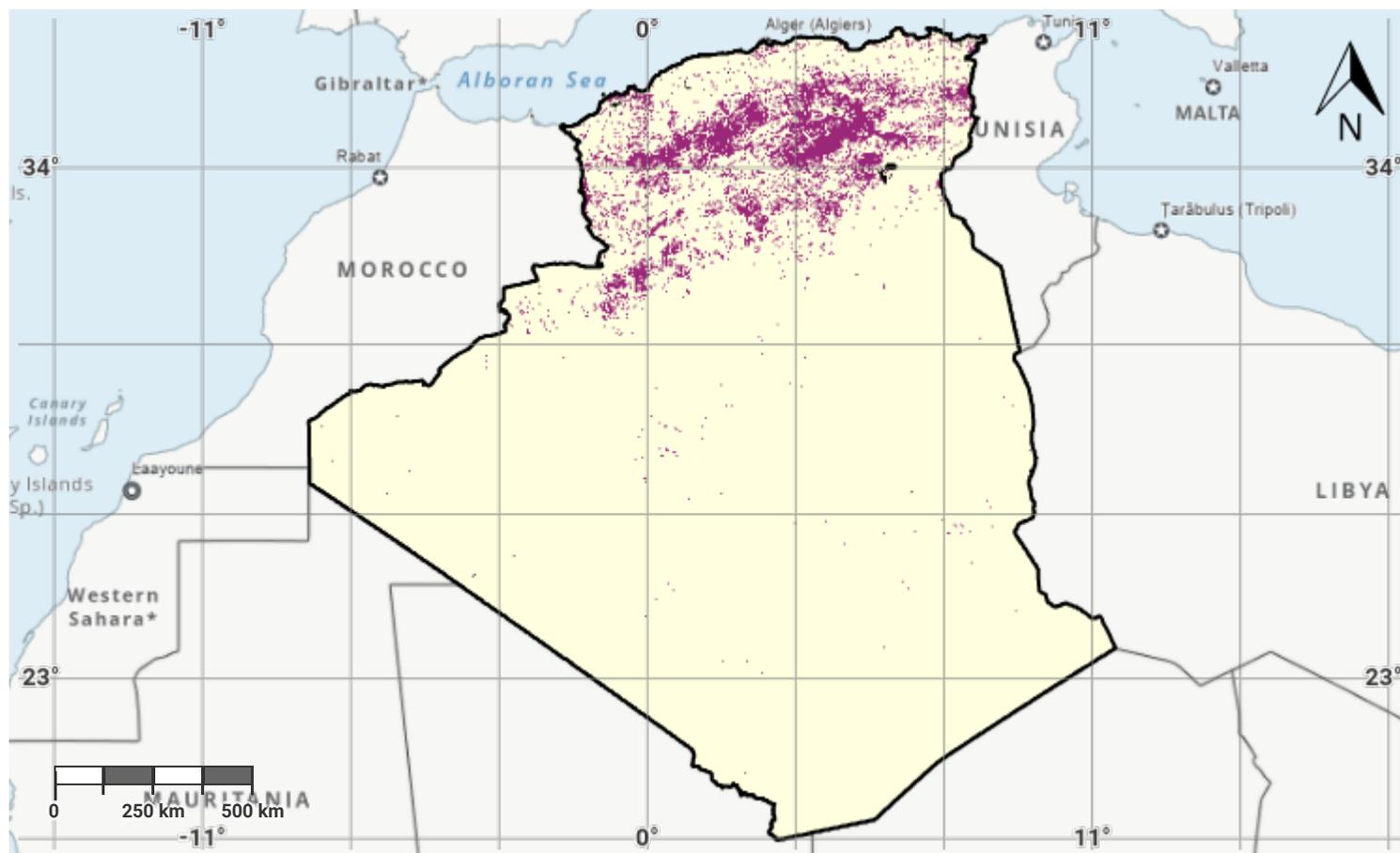
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Algeria – SO1-4.M2

Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

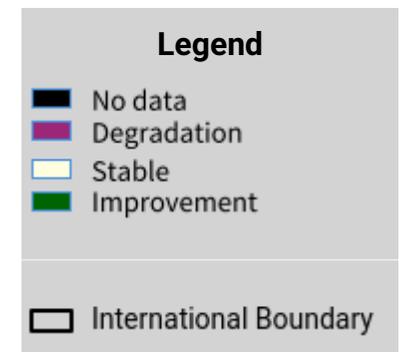
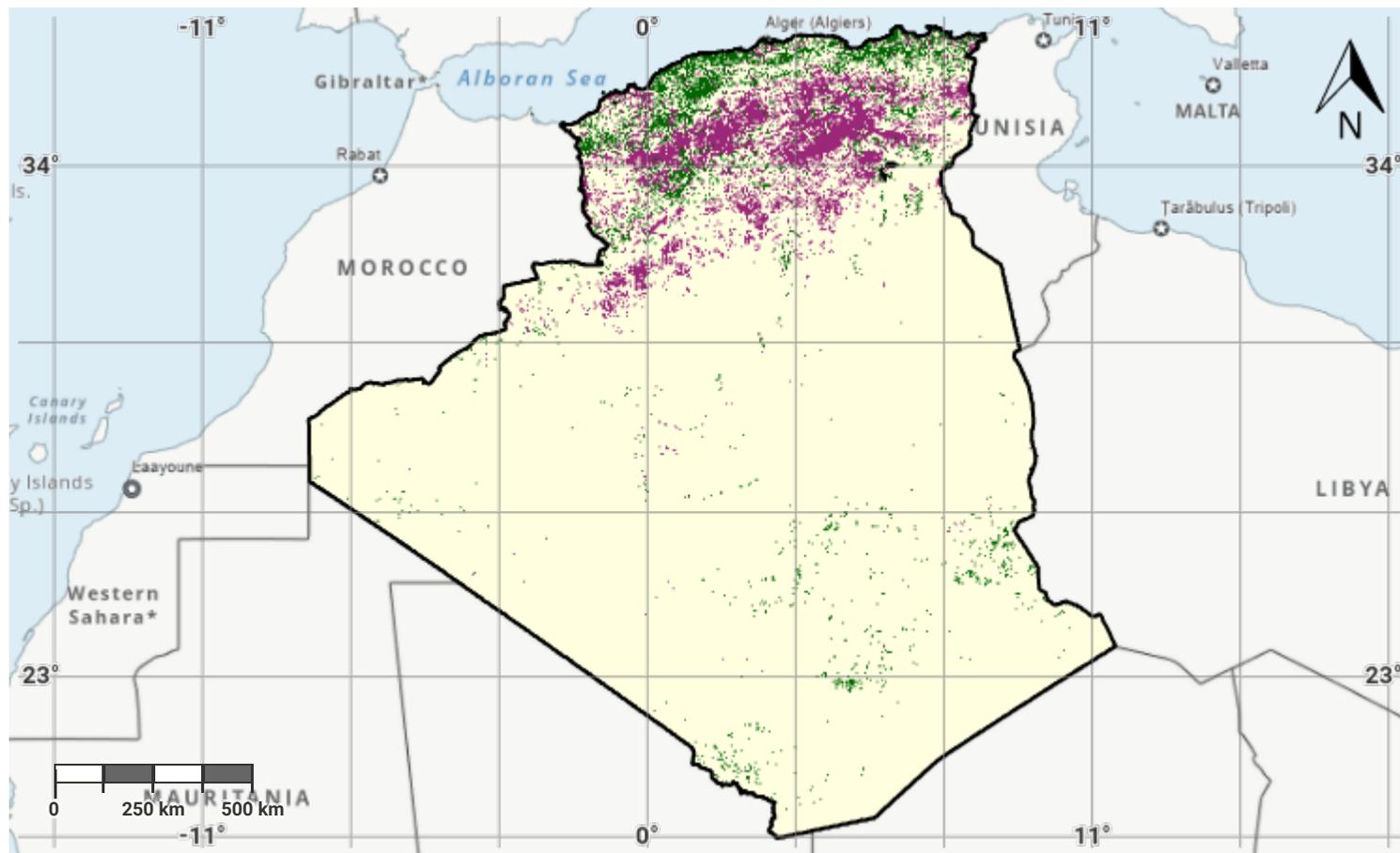
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Algeria – SO1-4.M3

Progress towards Land Degradation Neutrality (LDN) in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

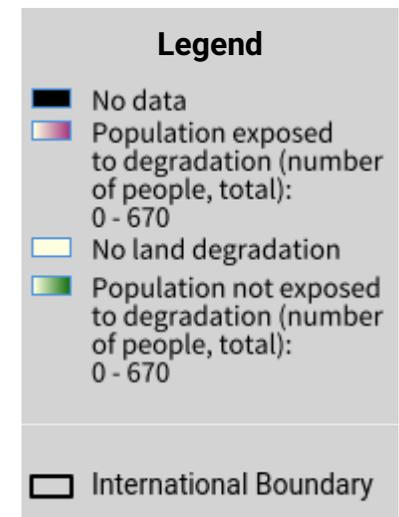
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Algeria – SO2-3.M1

Total Population exposed to land degradation (baseline)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

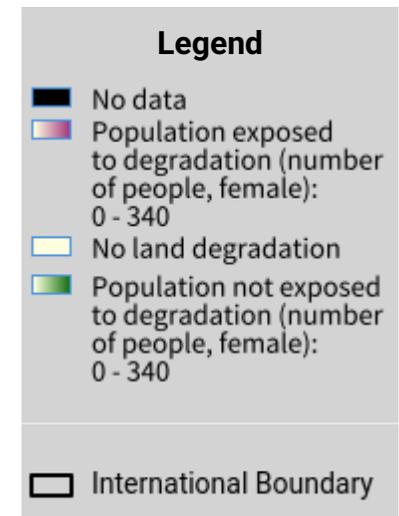
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Algeria – SO2-3.M2

Female Population exposed to land degradation (baseline)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

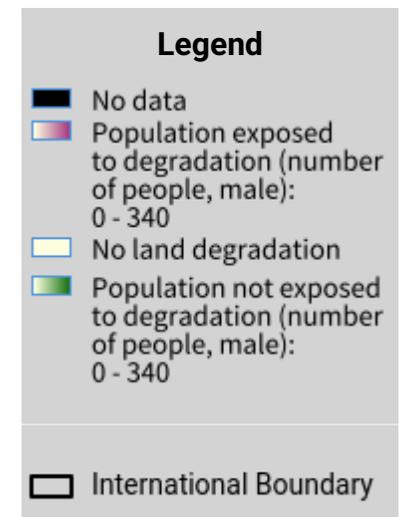
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Algeria – SO2-3.M3

Male Population exposed to land degradation (baseline)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

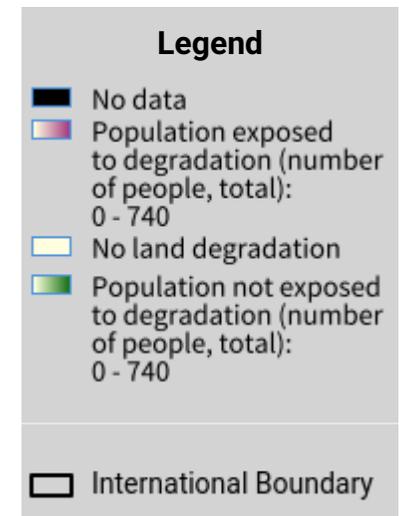
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Algeria – SO2-3.M4

Total Population exposed to land degradation (reporting)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

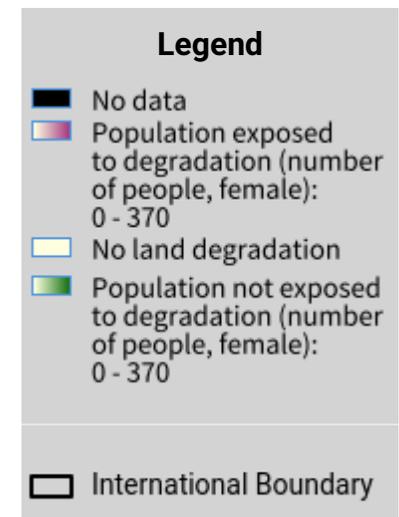
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Algeria – SO2-3.M5

Female Population exposed to land degradation (reporting)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

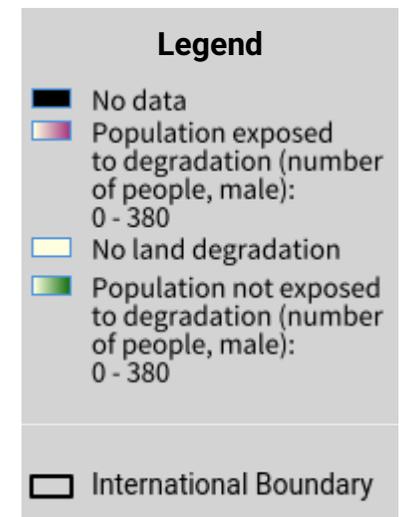
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Algeria – SO2-3.M6

Male Population exposed to land degradation (reporting)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

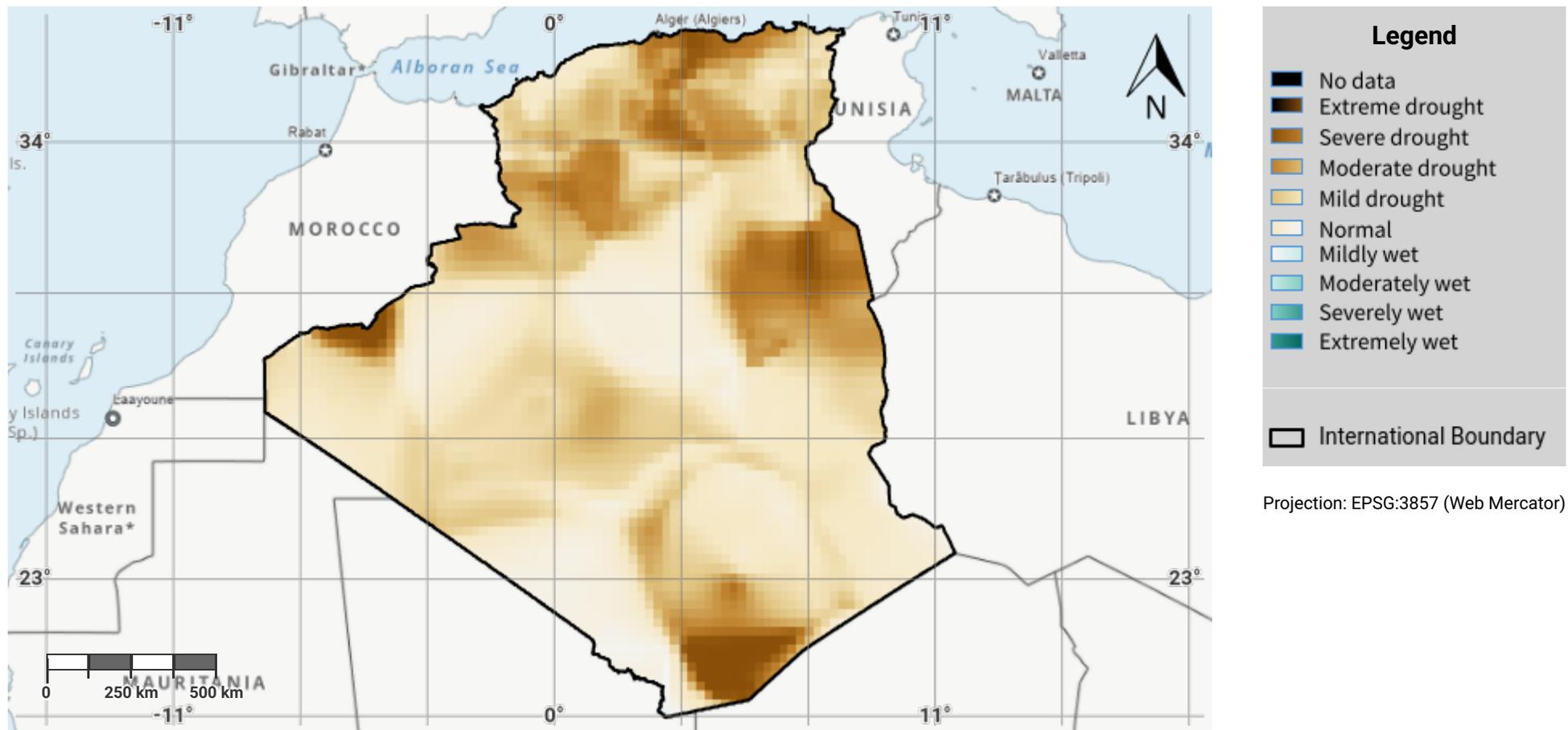
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Algeria – S03-1.M1

Drought hazard in first epoch of baseline period



Disclaimer

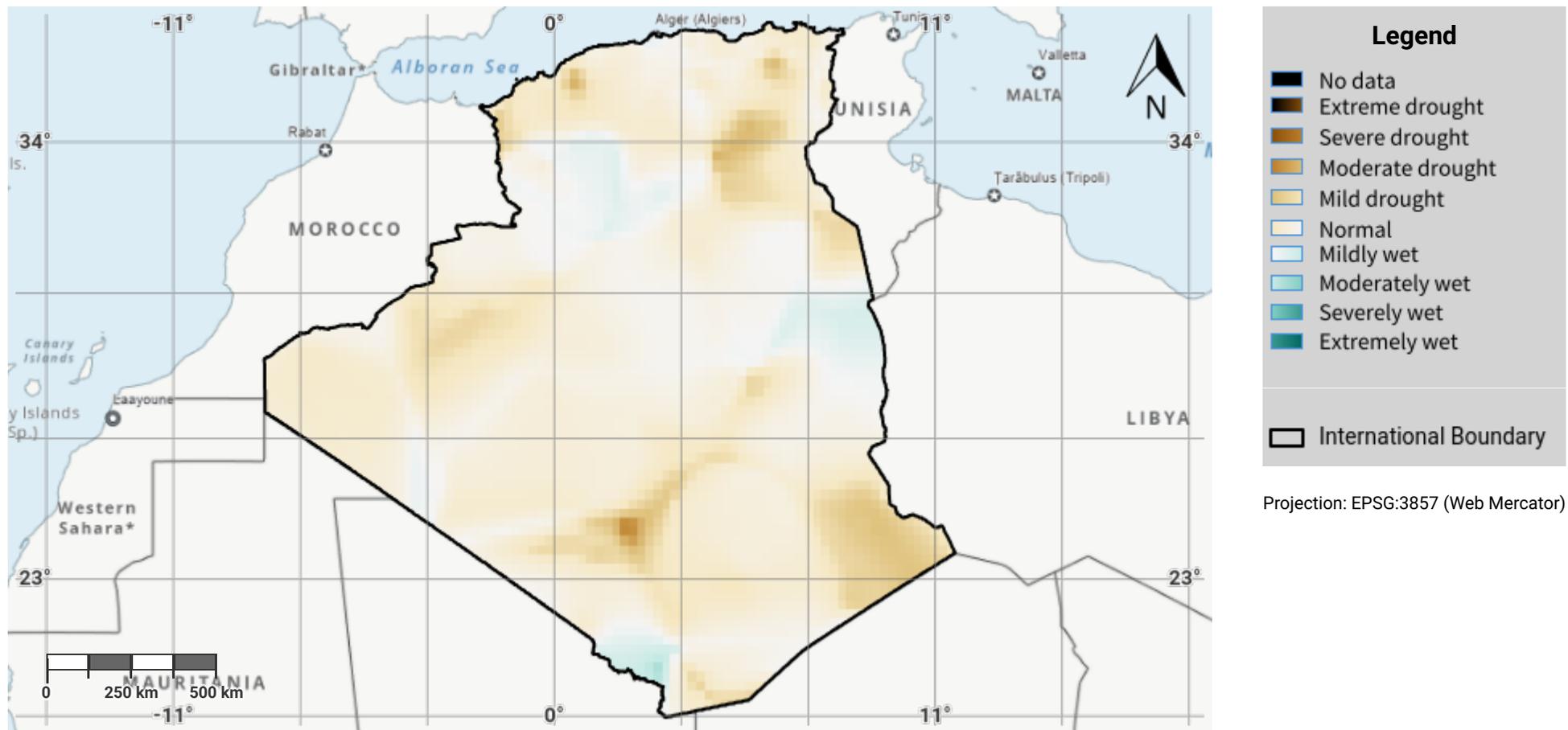
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-1.M2

Drought hazard in second epoch of baseline period



Disclaimer

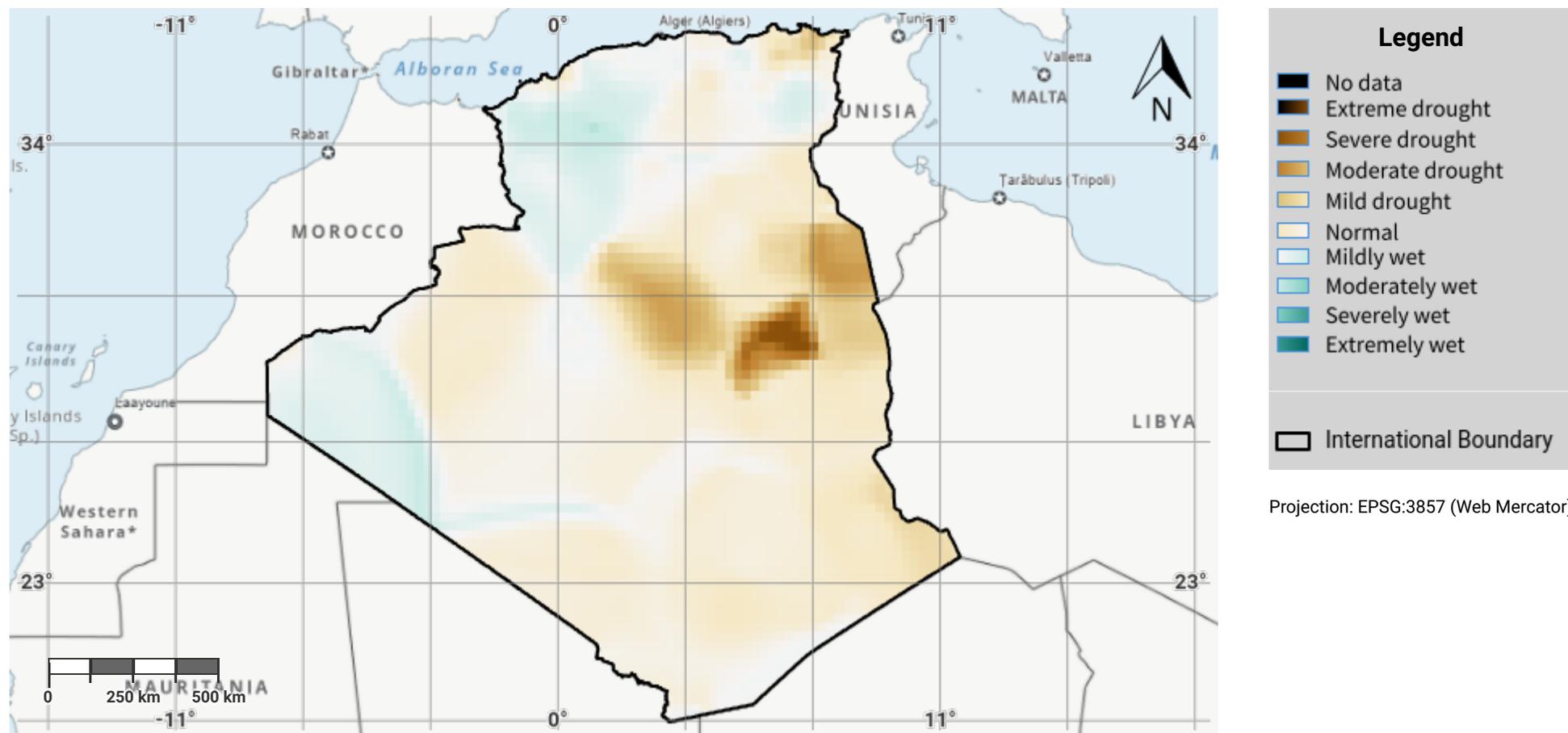
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-1.M3

Drought hazard in third epoch of baseline period



Disclaimer

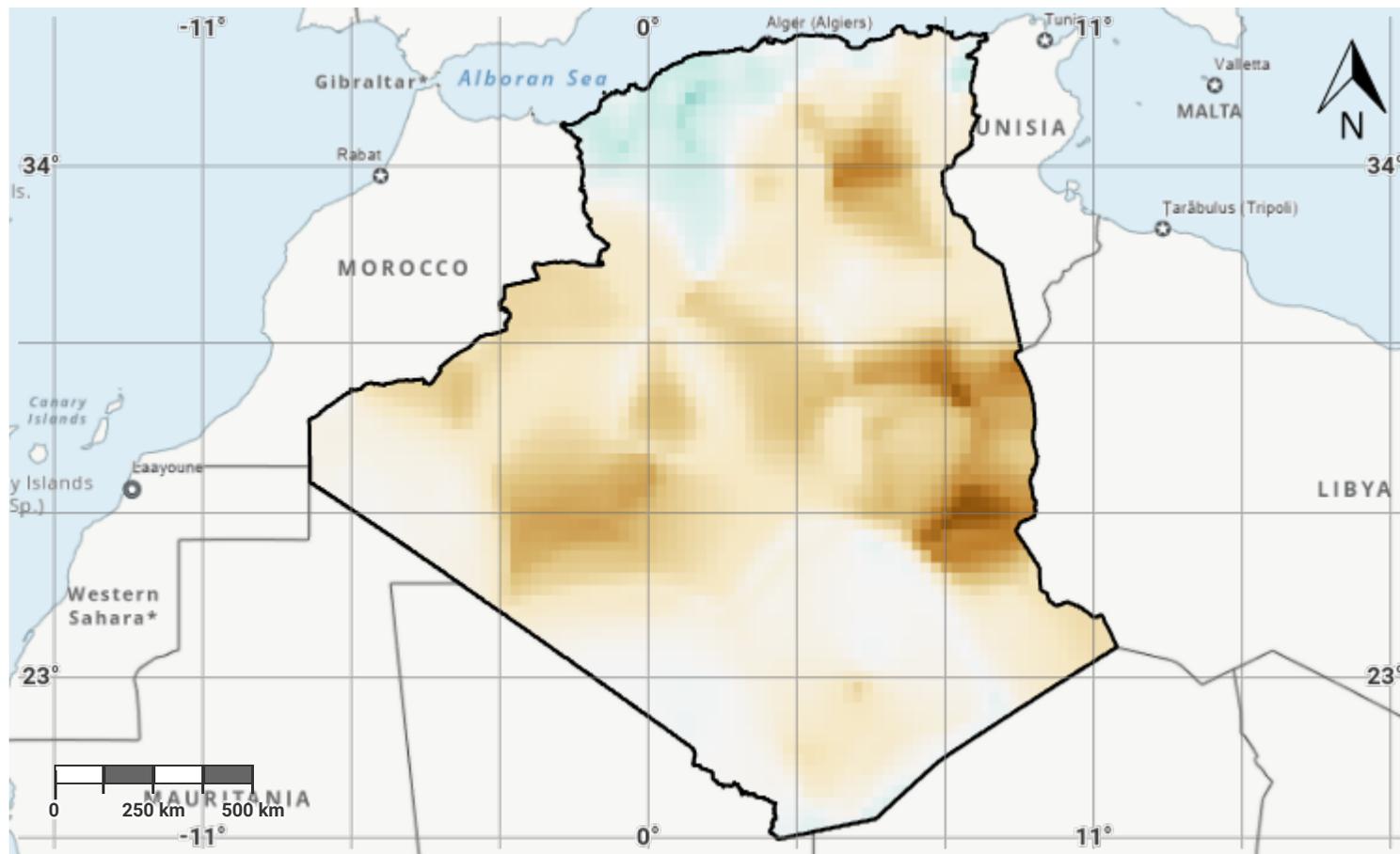
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-1.M4

Drought hazard in fourth epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

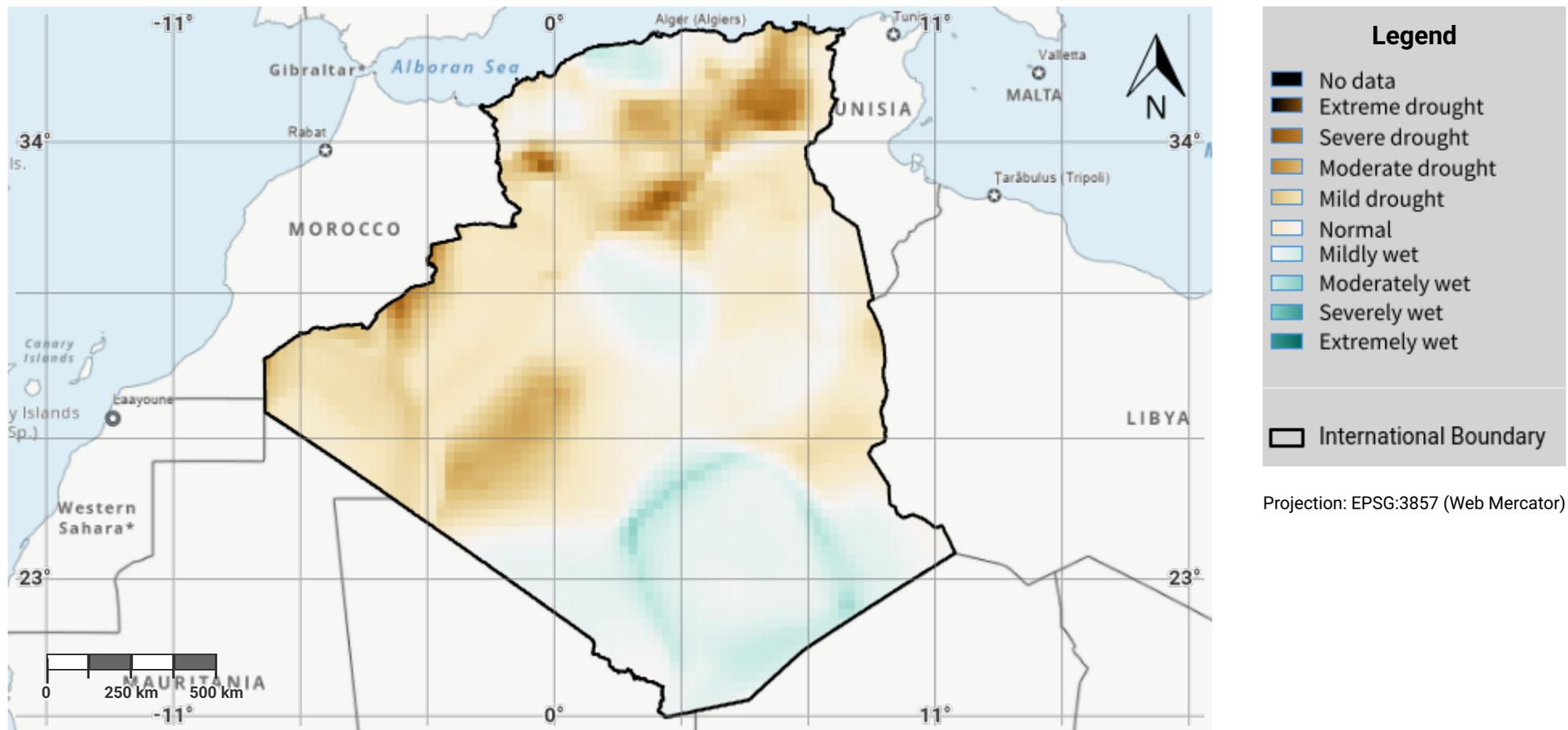
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-1.M5

Drought hazard in the reporting period



Disclaimer

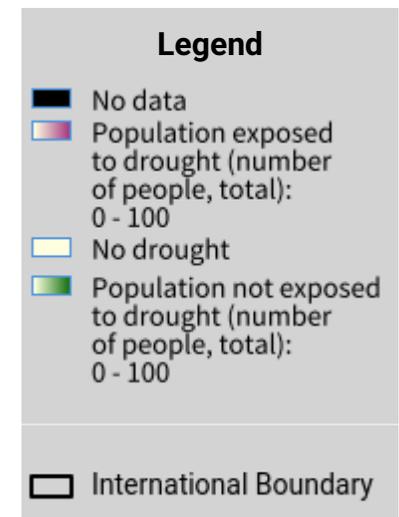
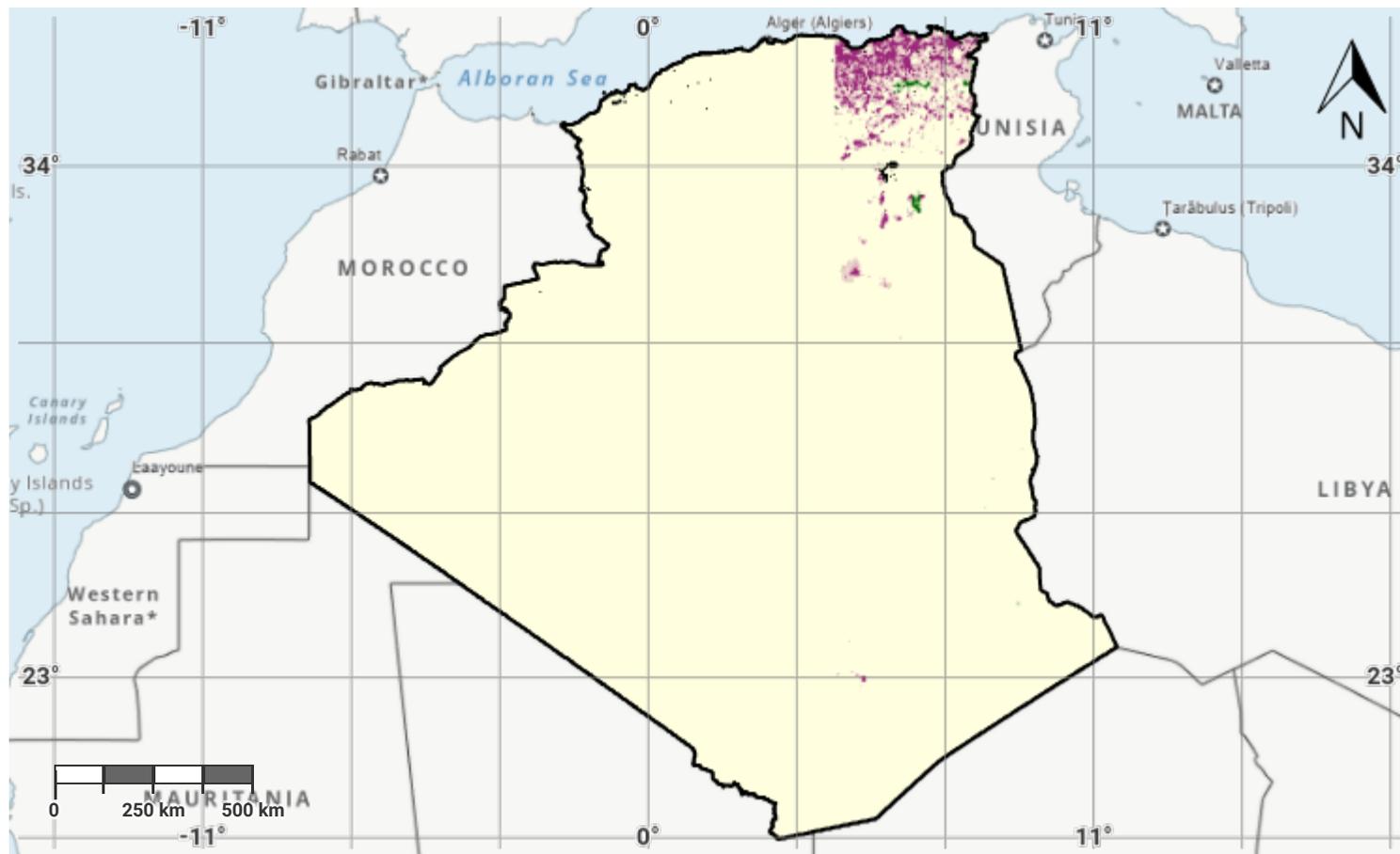
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-2.M1

Drought exposure in first epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

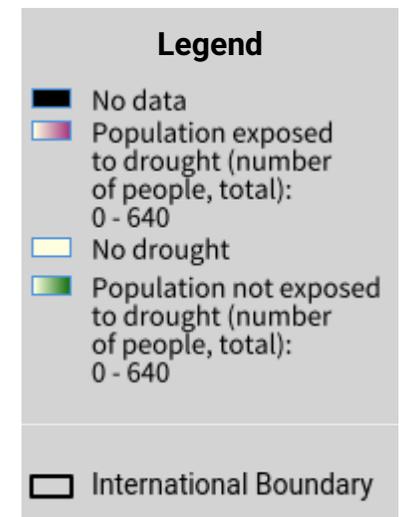
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-2.M2

Drought exposure in second epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

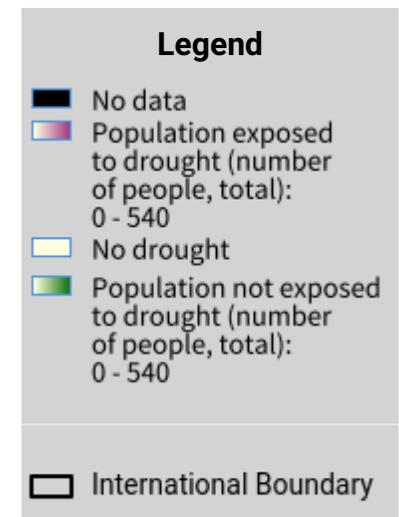
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-2.M3

Drought exposure in third epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

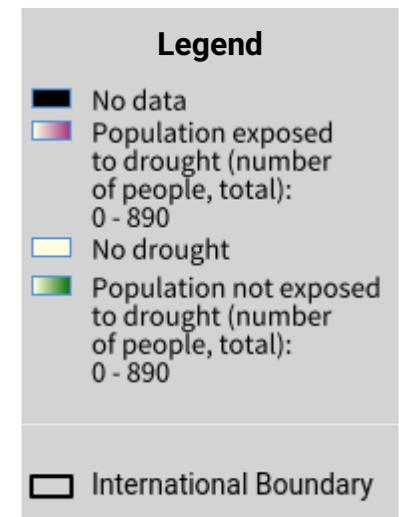
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-2.M4

Drought exposure in fourth epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

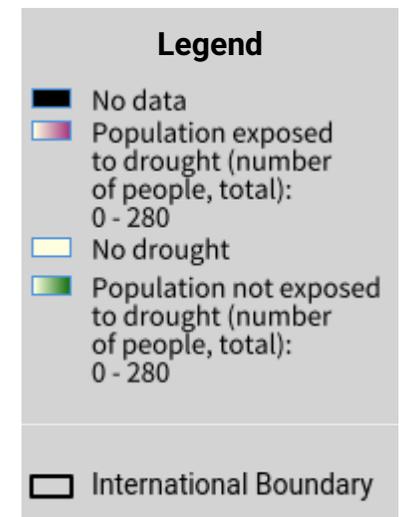
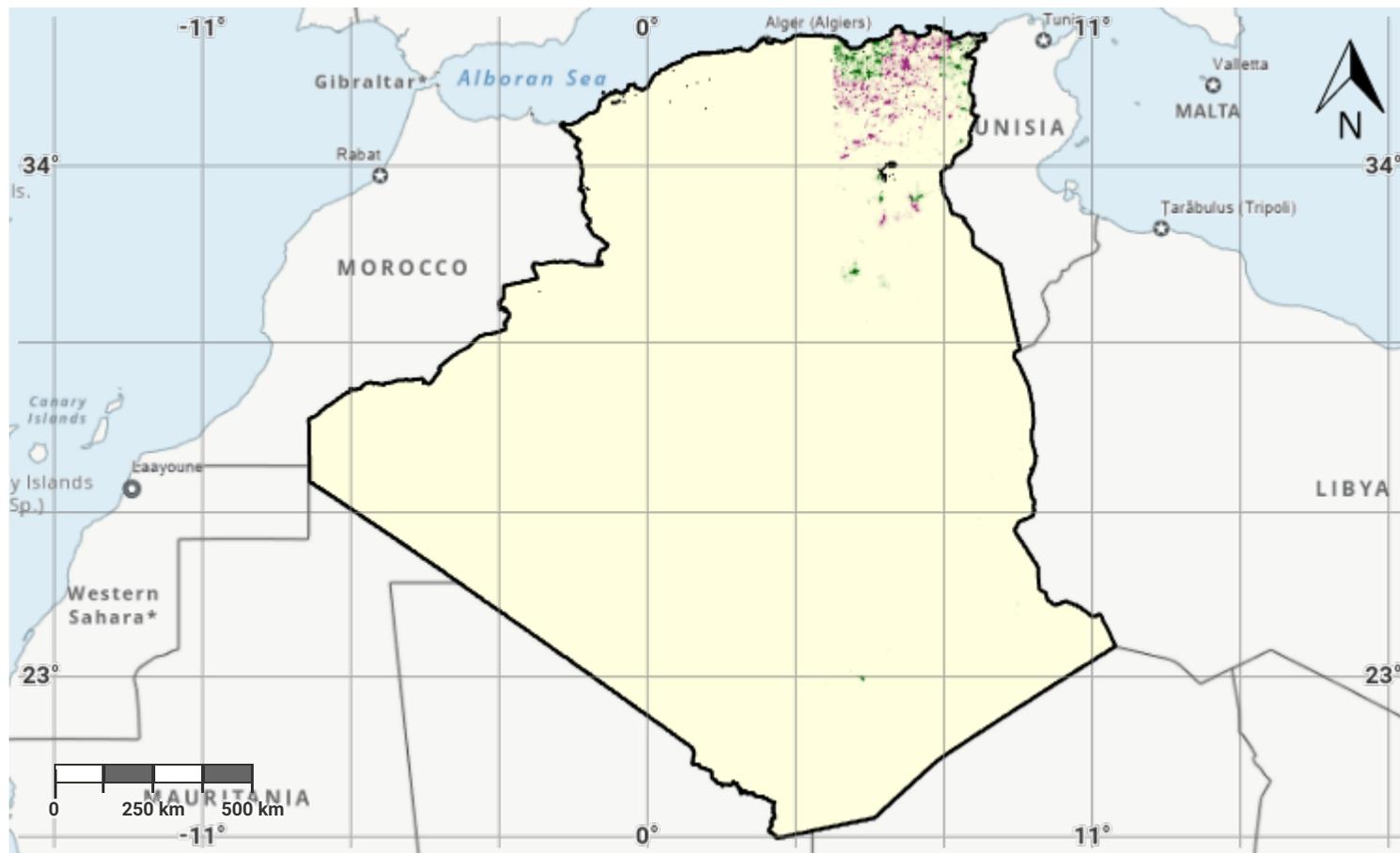
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-2.M5

Drought exposure in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

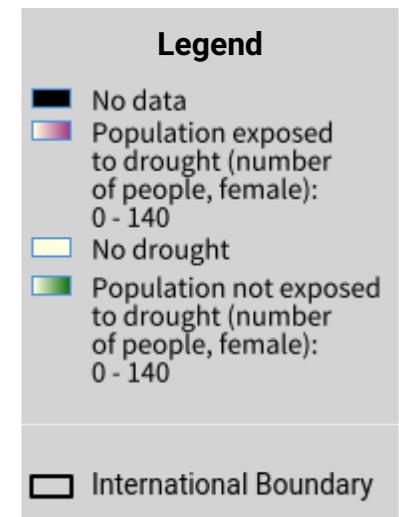
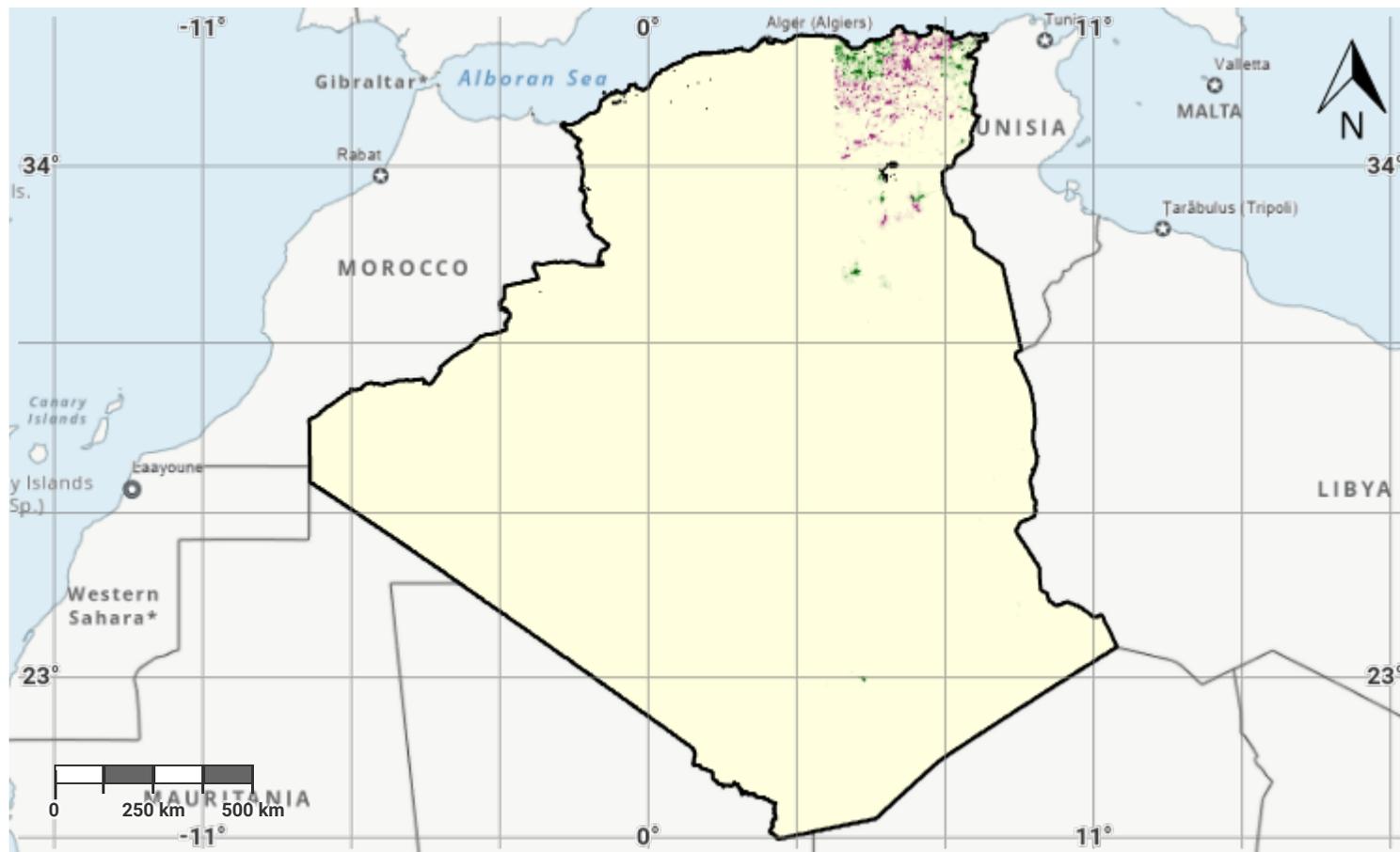
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-2.M6

Female drought exposure in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

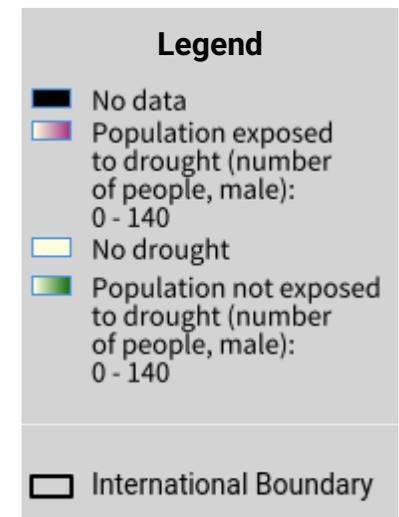
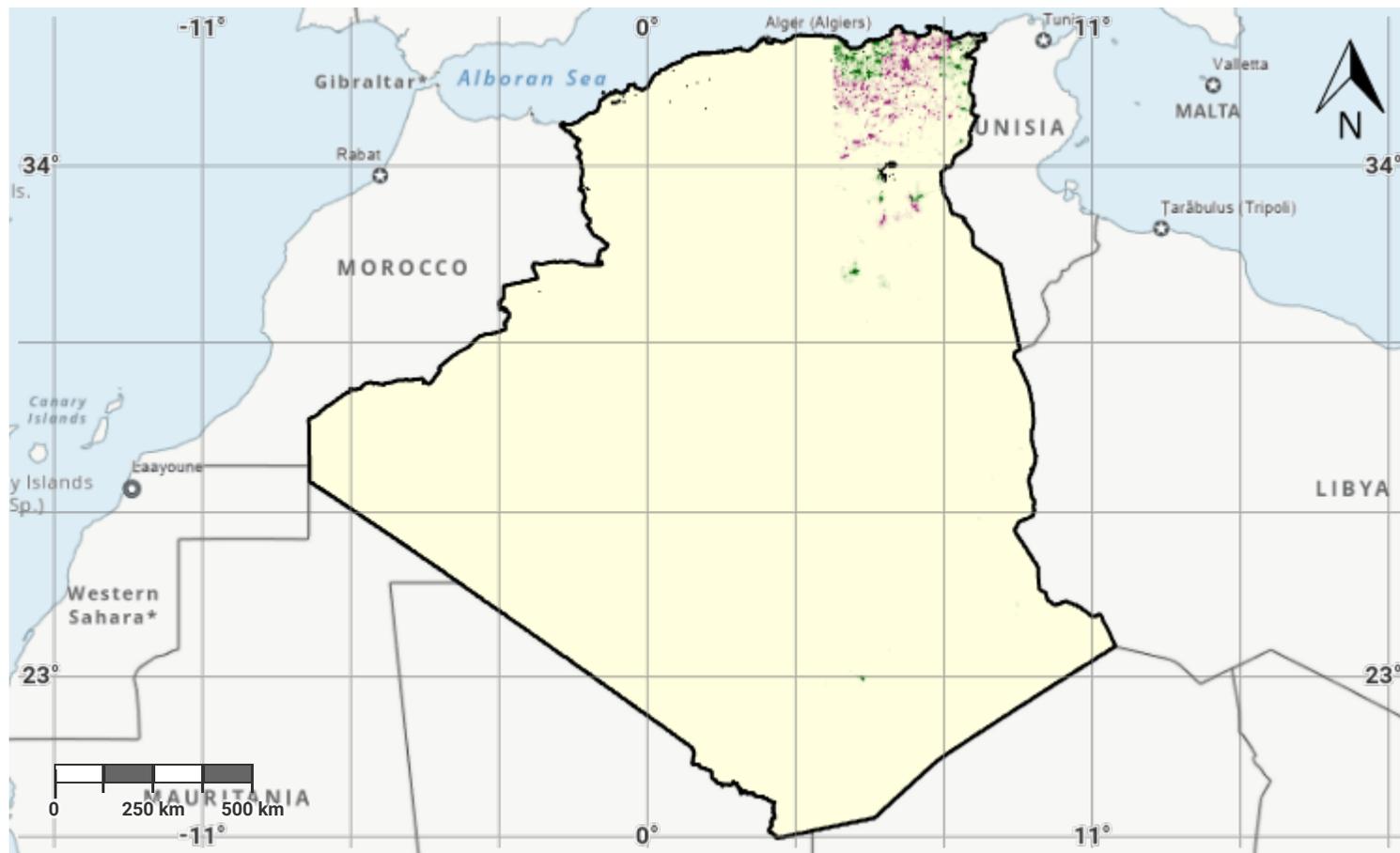
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Algeria – S03-2.M7

Male drought exposure in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html